

LISTE DES ABREVIATIONS

BDF : Bailleur de Fonds

CSB : Centre de Santé de Base

DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

EDS : Enquête Démographie et de santé

EPT : Education Pour Tous

EPM : Enquêtes Permanente/Prioritaire auprès des Ménages

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population

GED : Genre Et Développement

HIMO : Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre

IDH : Indicateur de Développement Humain

IEC : Information, Education, Communication

IFP : Indicateur de Participation des Femmes

INSTAT : Institut National de la Statistique

IPH : Indicateur de Pauvreté Humain

MAP : Madagascar Action Plan

MINESEB : Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base

MPCFE : Ministère de la Population, de la Condition Féminine et de l'Enfance

MST : Maladies sexuellement Transmissibles

OMS : Organisation Mondial de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADR : Plan d'Action pour le Développement Rural

PIB : Produits Intérieur Brut

PED : Pays En Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SIDA : Syndrome de l'Immuno Déficience Acquis

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VIH : Virus de l'Immuno Déficience Humaine

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHES

Liste des tableaux

Tableau 1 : Distribution de la population par région, et selon le milieu de résidence

Tableau 2 : Caractéristique des ménages gérés par les femmes selon le milieu de résidence

Tableau 3 : Risques par tranches d'âge, principaux indicateurs et nombre d'affecté

Tableau 4 : Structure des emplois selon la CSP, et selon le milieu de résidence

Tableau 5 : Structure des emplois par branche d'activité, selon le milieu de résidence

Tableau 6 : Taux d'activité selon le milieu de résidence, et selon la région (unité%)

Tableau 7 : Taux de chômage selon le genre, et selon la région (unité%)

Tableau 8 : Inégalité de revenu selon le genre, et selon le niveau d'instruction

Liste des graphiques

Graphique 1 : Circuit économique de Quesnay

Graphique 2 : Extension du circuit économique de Quesnay

(Existence du surplus réinvesti)

Graphique 3 : Résumé de l'évolution économique d'une société selon Rostow

Graphique 4 : Elaboration de la politique agricole

Graphique 5 : Taux de chômage selon le genre, et selon les tranches d'âge

Graphique 6 : Taux de chômage par région

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Partie 1 : ASPECTS THEORIQUES DE LA SITUATION DES FEMMES ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Chapitre I : Les Différentes théories Economiques

Section 1: Approche des Physiocrates

Section 2 : Théorie économique sur l'approche genre introduit par SEN

Section 3 : Description de l'approche genre et Développement

Chapitre II : Notion de développement rural

Section 1: Définition du développement rural

Section2 : Etat des lieux du milieu rural

Section3 : Les différentes approches de politique agricole à Madagascar

Chapitre III : Analyse de la situation des femmes dans le milieu rural

Section 1 : Historique sur la notion de l'approche genre

Section2 : La place de la femme dans la famille

Section3 : La vie socio-économique de la femme en milieu rural

Section4 : La reconnaissance des droits de la femme et émancipation de la femme

Partie 2 : LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU MECANISME DU DEVELOPPEMENT RURAL A MADAGASCAR

Chapitre I : Les principales caractéristiques de la femme rurale

Section 1 : Difficultés d'accès aux facteurs de production et aux crédits

Section2 : Difficultés d'accès à un emploi stable et rémunérateur

Section3 : Inégalité ou discrimination

Chapitre II : La participation de la femme au développement rural

Section 1 : Rôle des femmes dans le développement rural

Section2 : La participation féminine à la prise de décision

Section3 : Les indicateurs de la participation des femmes dans le développement

Chapitre III : Impacts de la contribution des femmes dans le développement rural

Section 1 : Au niveau du secteur productif

Section 2 : Amélioration de la condition de la femme malgache

Section 3 : Les politiques pour assurer la promotion économique des femmes

Chapitre IV : Propositions ou recommandations

Section 1 : Le développement de production

Section 2 : La promotion des activités socio- culturelles

INTRODUCTION

A Madagascar, 75 à 80% de la population Malagasy vivent dans le milieu rural et tirent 90% de leur revenu de la production agricole. Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population active agricole lorsqu'on connaît la contribution qu'elles apportent dans la production vivrière en général.

L'enquête auprès des ménages 2010 est estimée 19,6 à 20.8 millions habitants dont 79.7% vivent en zone rurale et 20.3% résident en milieu urbain. Le secteur agricole qui reste la principale source de subsistance pour la majorité de la population et qui constitue le pilier de l'économie du pays.

Près de 19% des ménages sont dirigés par les femmes. Au sein du foyer, elles sont au centre des décisions qui concernent la gestion et la survie de la famille. Elles sont très actives dans les différents secteurs d'activités de l'économie. Dans les milieux défavorisés, elles constituent parfois le seul soutien de la famille. Sur le plan juridique et politique, elles bénéficient, sans conteste, du soutien de l'Etat, qui a fait de la promotion de la femme une priorité en reconnaissant dans sa constitution l'égalité des droits à tous les citoyens.

La reconnaissance du rôle des femmes dans l'agriculture et la société rurale conditionne le développement agricole et rural de Madagascar. Toutefois, pour le développement des femmes et la réalisation de leur potentiel économique, il est encore plus important d'admettre ce rôle comme fondamental et de le soutenir. Le rôle économique des femmes dans le développement rural et agricole visait à élaborer des stratégies en faveur de l'égalité entre les sexes et non de l'équité ou de la justice sociale, par l'échange d'informations sur les rôles, les possibilités et les défis des femmes dans le développement rural notamment dans le domaine des activités génératrices de revenus.

L'hypothèse selon laquelle les problèmes des femmes, et de la société en général seront résolus par la restauration de l'économie de marché et la croissance. La formation d'une telle hypothèse semble ignorer que les femmes ont des droits et des obligations bien déterminés au sein du ménage, ainsi que des fonctions distinctes dans le cadre des activités commerciales. Leur condition se définit par rapport à leurs innombrables responsabilités : veiller à la santé et au bien être de leur famille et de la communauté, assurer les tâches ménagères et s'impliquer dans des activités agricoles et non agricoles génératrices des revenus. Il conviendra désormais de procéder à une véritable transformation des modalités de développement afin

d'impliquer totalement les femmes.

Le rôle de la femme dans le développement agricole et rural occupe le devant de la scène entre les années soixante-dix et quatre-vingt-dix, grâce à la consolidation des liens et des connaissances. Malheureusement l'intégration des problèmes de la femme dans les stratégies de développement est freinée par le manque de moyens et de volonté de la part des agences de développement et du gouvernement.

Le développement de Madagascar passe par une participation totale des femmes au processus. Or, celle-ci ne pourra avoir lieu que lorsque les femmes seront considérées comme des actrices à part entière du développement et non plus comme de simples observatrices.

Dans la majorité des cas dans notre île, la tradition ordonne que la femme reste au foyer et que sa principale attribution soit l'entretien de la maison et la fragile ou « fanakamalemy ». Toutefois, compte tenu de la situation économique difficile les femmes exercent des activités professionnelles sans pour autant négliger leur foyer. Comme le proverbe a dit « ny taon-tranotsyhefan'nyirery ». Prendre en considération qui constitue environ 49,90% (en 2008) de la population malgache en tant qu'actrice et bénéficiaire du développement et ainsi indispensable si nous voulons combattre la pauvreté. D'où l'utilité de cette étude portant sur «l'approche genre et développement rural à Madagascar» dont la finalité c'est d'apercevoir comment évaluer la place de la femme pour la participation au processus de développement rural ?

Pour répondre à cette problématique, notre étude se divisera en deux grandes étapes : la première est une analyse théorique à partir d'une revue de littérature ; et la seconde est une étude empirique sur le cas de Madagascar. Dans cette revue de littérature, nous avons fixé comme objectif d'analyse l'aspect théorique sur l'approche genre et développement rural. L'approche physiocrates et le concept de *capabilité* de Sen (1992) sont ici retenus comme base de notre analyse. Dans cette étape, nous avons consulté des revues bibliographiques telles que les ouvrages de Sen, de Salama et Valier (1994). Aussi nous avons réalisé une revue de littérature sur le concept de développement à partir des rapports sur le développement dans le monde de la Banque Mondiale et du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Pour la deuxième étape, c'est-à-dire l'étude empirique, nous avons collecté des données relatives à l'activité et la répartition des revenus à Madagascar. Les informations sont obtenues à partir d'une littérature grise sur les

documents de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et de l'Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OMEF). Ces documents sont le résultat des enquêtes menées auprès des ménages malgaches.

Notre étude comporte deux parties. La première partie va illustrer l'aspect théorique sur l'approche genre et le développement rural. Le premier chapitre esquissera les différentes théories économiques. En deuxième chapitre, nous essayons d'apporter quelques notions du développement rural. Le troisième chapitre de cette partie parlera l'analyse de la situation des femmes dans le milieu rural.

En seconde partie nous avons une étude de cas de Madagascar à titre de vérification empirique. Dans le premier temps, nous essayons de présenter la contribution de la femme au mécanisme de développement rural à Madagascar en détaillant en premier chapitre les principales caractéristiques de la femme rurale, en deuxième la participation de la femme au développement rural à partir des données des enquêtes menées par l'INSTAT et l'OMEF, dans la troisième les impacts dans le développement rural et enfin quelques propositions ou recommandations.

**PARTIE I : ASPECTS THEORIQUES DE LA SITUATION DES FEMMES ET LE
DEVELOPPEMENT RURAL**

CHAPITRE I : LES DIFFERENTES THEORIES ECONOMIQUES

Section1 : Approche des physiocrates

La physiocratie est un courant économique apparu vers la fin du XVIIIème siècle et le début XIXème siècle. Pour les physiocrates, le véritable enrichissement n'est pas monétaire mais agricole. Ils s'opposent en cela aux mercantilistes.

Les Physiocrates réagissent contre les mercantilismes car ils pensent que l'objectif de la vie n'est pas l'enrichissement mais le bonheur. Pour atteindre ce bonheur, ils préconisent une vie naturelle aux champs et considèrent qu'il faut augmenter la production de richesse, non les richesses monétaires, comme le pensent les mercantilistes, mais les richesses agricoles.

Seule l'agriculture est en mesure de produire un surplus au-delà des matériaux utilisés, c'est à dire un produit net. L'activité manufacturière est stérile car elle ne dégage aucun produit net ; elle transforme les richesses mais n'en crée pas. L'industrie est tout de même très utile, puisqu'elle fournit à l'agriculture des biens de production que les physiocrates nomment « avances : investissement et biens intermédiaires permettant le progrès agricole » et donc l'utilisation permet d'augmenter les rendements.

Avec les physiocrates, la richesse devient matérielle et non plus, comme l'affirmaient les mercantilistes, uniquement monétaire. L'erreur est évidemment de limiter la définition de la richesse uniquement au produit agricole. Cette méprise se comprend à une époque où l'appareil productif est essentiellement agricole.

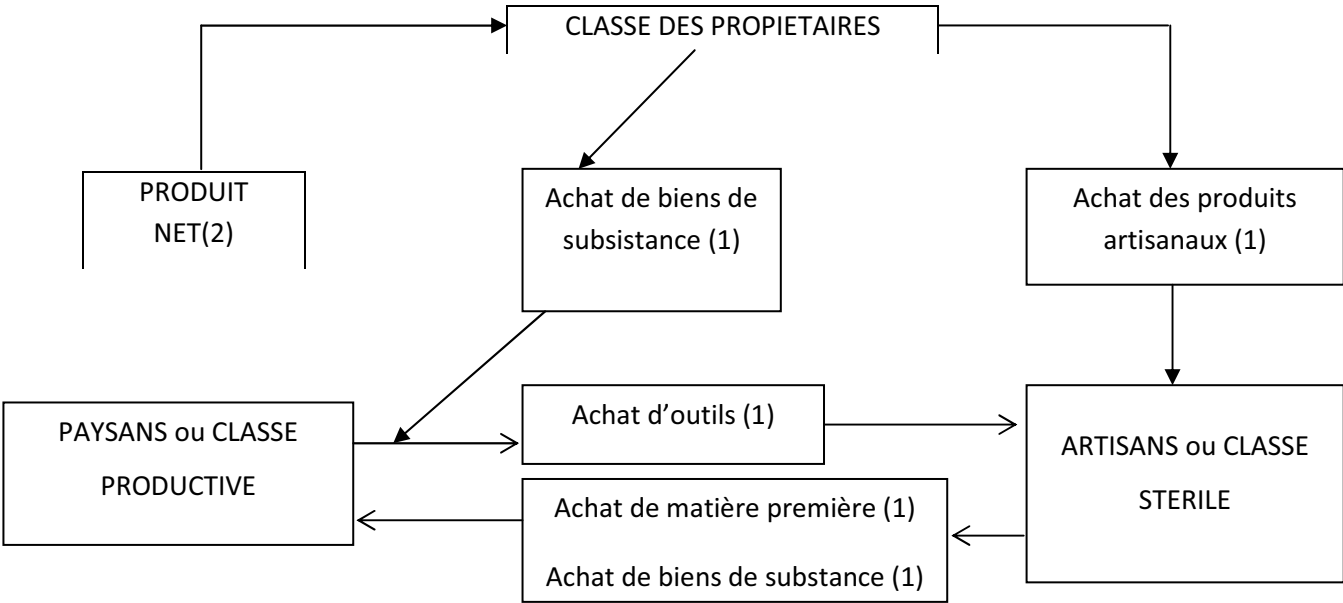
Dans son tableau économique, Quesnay procède à la première tentative de comptabilité nationale, en représentant la circulation des flux réels et monétaires et réduit la nation à trois classes de citoyens : la classe productive, la classe des propriétaires et la classe stérile. Il propose un cas particulier les agricultures produisent l'équivalent de 5 milliards en produits agricoles ; ils conservent l'équivalent de 2 milliards pour pourvoir à leur entretien et pour procurer des avances à la terre. Ils vendent les 3 milliards restant aux deux autres classes. Grâce à cette vente de 3 milliards, ils peuvent payer le produit net et acheter à la classe stérile des produits finis, qui serviront d'avances.

Quesnay considère que ces avances peuvent diminuer si des taxes trop lourdes grèvent le revenu des agriculteurs, si les dépenses non agricoles de la classe stérile et de celles des propriétaires sont trop fortes et si les commerces intérieur et extérieur manquent de liberté. Il est donc nécessaire d'assurer la liberté de l'économie.

Les physiocrates sont les premiers libéraux ; ils considèrent que l'Etat ne doit pas intervenir dans l'économie et qu'il doit respecter les lois physiques qui la guident. Les intérêts individuels et surtout ceux des agricultures sont conformes à l'intérêt général. Il faut respecter l'ordre nature de l'économie et respecter la propriété privée.

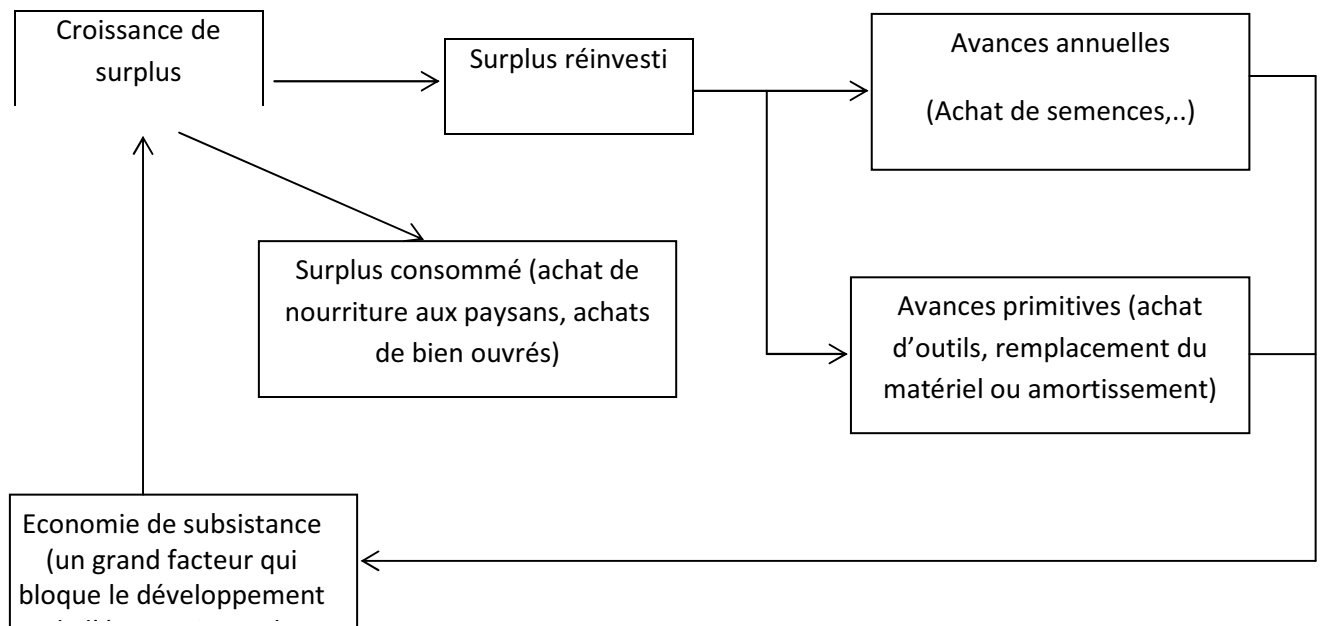
Libre –échangiste, les physiocrates s'opposèrent au protectionnisme de Colbert. Le mercantilisme avait mené une politique de bas prix agricoles pour limiter les salaires et ainsi favoriser le développement industriel ; l'une des mesures emblématiques de la Colbertiste fut l'interdiction des exportations du blé qui, en créant une surproduction relative, diminuait son prix. Les physiocrates considéraient au contraire qu'il fallait favoriser l'augmentation du prix du blé afin d'encourager les agricultures à accroître leur production et qui est résumée par le circuit économique de Quesney ci-après :

Graphique1 : circuit économique de Quesnay.



L'existence du surplus permet l'élargissement du circuit, si les propriétaires ne le dépensent pas productivement mais utilisent à l'accumulation. Cette analyse est résumée par le schéma ci-dessous :

Graphique2 : extension du circuit économique de Quesnay (existence du surplus réinvesti)



Mais pour le rapprocher de la réalité économique, cette théorie et ce circuit économique de Quesnay doivent se cadrer à la théorie qui met en valeur l'économie rurale et croissance économique.

En se basant aux cinq étapes de l'évolution économique d'une société selon Rostow, on se penche vers le rôle important joué par les industries motrices. Or l'évolution de ces dernières se fait par le développement ou l'allocation optimale de l'économie rurale qui joue un grand rôle dans l'accroissement de la potentialité de production (intrants ou matières premières agricoles, ressources naturelles : minières, ...) surtout pour un PED comme Madagascar. Selon Rostow, l'évolution économique d'une société passe par l'étape.

- D'une société traditionnelle : une société agricole, rurale et stationnaire où la terre est la seule source de richesse et détermine la structure sociale.
- La phase des conditions préalables au décollage :
 - l'existence d'une mutation de structure traditionnelle grâce aux changements qui touchent l'agriculture (amélioration des techniques agricoles)
 - l'évolution des idées ou possibilités de développer la production
 - Le développement du commerce
 - l'existence d'un Etat centralisé qui offre des services
- Le take off ou décollage : c'est l'étape où anciens blocages et résistances

au développement sont dépassés et qu'une croissance régulière apparaît :

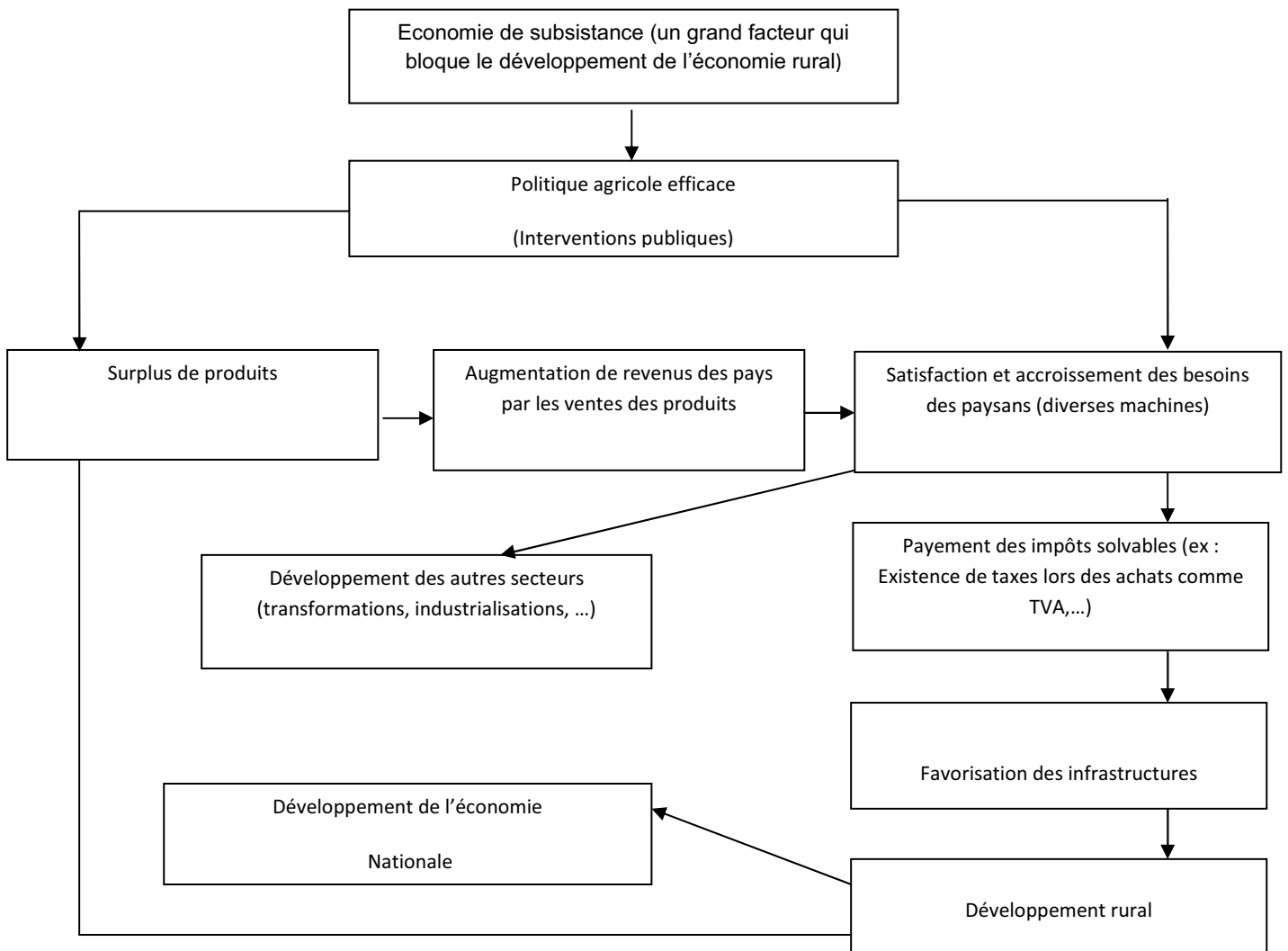
-les découvertes techniques se généralisent et s'appliquent dans tous les domaines de la production

-le taux d'investissement croît considérablement

-on assiste au développement des industries motrices qui ont des effets de liaison en amont et en aval. Ces industrialisations motrices influencent le développement d'autres activités industrielles en leur offrant un environnement économique et infrastructures plus favorables.

- La maturité technologique où les techniques modernes se généralisent à toutes les couches sociales qui disposent d'un niveau de vie élevé peut être atteinte.

Notre analyse se résume à partir du graphique suivant :



Section 2 : Théorie économique sur l'approche genre introduit par SEN

Celle qui concerne le genre a pris une place importante dans le processus de développement d'une nation. Plusieurs auteurs comme Sen dans les années 90 ou Rawls avec son ouvrage « *A Theory of Justice* » paru en 1971 ont mis de l'importance à la notion « inégalité » dans leur travail. Cette section se concentre surtout sur l'approche de la *capabilité* de Sen pour expliquer l'inégalité entre genre et de déterminer la base de cette inégalité. Pour déterminer cette inégalité du genre, on a étudié aussi d'autres concepts comme la capacité, l'opportunité et la vulnérabilité.

a) Approche de *capabilité* de SEN

Le mot *capabilité* vient de l'anglais « *capability* » et signifie l'ensemble des moyens mis à la disposition d'un individu lui permettant de satisfaire ses besoins (Dubois et Al, 2003). Une personne qui jouit de la *capabilité* est apte à produire pour

subvenir à ses besoins.

La *capabilité* est selon Sen(1992), un ensemble de vecteurs de fonctionnement. Ces vecteurs ou espaces de fonctionnement désignent toutes les possibilités pour les individus d'avoir toutes les façons d'être et d'agir dans la vie. Les fonctionnements répondent alors aux classifications des besoins de Maslow (1971). Sen (1992) part des fonctionnements les plus élémentaires (être bien nourri, avoir une bonne santé) comme réponse au besoin physiologique de Maslow ; ensuite des fonctionnements intermédiaires (avoir un certain confort) destinés au besoin de sécurité et enfin des *fonctionnements les plus complexes* (être digne à soi-même et en mesure de prendre part à la vie de la communauté) utiles pour les besoins de reconnaissance et d'appartenance.

Le concept de liberté, joue un rôle essentiel pour définir la capabilité. La liberté d'un individu apparaît comme le reflet de l'ensemble des capabilités dans l'espace des fonctionnements (Dubois et Al, 2003). Selon Sen(1992), la capabilité fait partie des indicateurs de la liberté humaine quel que soit le type de vie d'un individu. Sen (1999), affirme que, dans un monde d'opulence et d'inégalités, la liberté joue un rôle essentiel pour combattre la misère et l'oppression. Alors la capabilité rend l'homme plus libre ; et cette liberté facilite le processus de développement.

Sen (1992), s'inspire à partir de la théorie de la justice de Rawls (1971), pour donner l'importance au concept de liberté dans sa théorie de capabilité. A partir de la théorie de la justice, Rawls (1971) définit deux principes :

- **Le principe de liberté** disant que chaque personne doit avoir un droit égal et un système de bases égales compatible avec celui des autres. Le principe de liberté de Rawls (1971) permet à toute personne d'avoir de la capabilité (Sen, 1999). La jouissance de cette liberté pour les gens augmente ses capacités à mener un type de vie à leur convenance.
- **Le principe d'équité** qui lui-même se décline en : principe de différence et principe d'égalité. Les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de façon qu'elles apportent aux plus désavantagés les meilleurs perspectives, et qu'elles soient attachées à des fonctions conformément à la juste égalité des chances. Il s'agit ici de redonner de la capabilité au plus désavantagés pour qu'ils aient la chance de se développer comme les autres.

D'après ce principe d'équité, une augmentation de la capabilité chez les plus défavorisés permet plus d'égalité sociale.

b) La capacité

La capacité est l'aptitude à faire ou la compétence de faire quelque chose. La capacité se distingue de la capabilité par son objectif. La capacité, comme nous avons défini précédemment, permet aux individus de fonctionner et offrir les moyens pour donner ou augmenter cette capacité des gens. Sen (1999) distingue deux sortes de capacités telles que les caractéristiques personnelles et les opportunités sociales.

-Les caractéristiques personnelles

Chaque individu possède ses propres caractéristiques, aussi bien au niveau externe et leur environnement, mais également au niveau interne (diversité de leurs traits personnels : âge, sexe, aptitudes physiques et mentales). Les besoins individuels se diffèrent selon les caractéristiques différentes des gens. Un malade a besoin plus de revenu par rapport à une personne normale pour qu'il puisse se soigner et acheter des médicaments. Un handicapé peut avoir besoin d'une prothèse, une personne âgée d'une aide permanente et une femme enceinte de plus de nourriture (Sen, 1999). Même à ressource égale, la faculté d'adaptation et les dons innés sont différents d'une personne à l'autre. Dans un établissement scolaire les majors se distinguent des faibles très largement. L'inégalité des capacités apparaît sur des traits de caractère propre à chaque individu. « Un individu peut avoir beaucoup de facilités à apprendre et à assimiler, alors qu'un autre devra fournir beaucoup plus d'efforts pour arriver à un niveau inférieur » (Dubois et al, 2003, p.16).

- Les opportunités sociales

Les opportunités sociales peuvent apparaître comme des contraintes culturelles et ou familiales. Elles peuvent être aussi l'origine de discrimination sexuelle. Par exemple, d'après le journal de la TV5 monde, dans certains pays musulmans (comme l'Afghanistan et le Pakistan) ; les filles n'ont pas le droit d'aller à l'école, alors que leurs homologues masculins ont la possibilité de se constituer un capital humain en allant à l'école. D'après cette information les écoles fréquentées par des filles sont bombardées par des extrémistes.

La *capabilité* est nécessaire à tout individu d'avoir une meilleure condition de vie. Mais, les inégalités sociales jouent un rôle prépondérant dans l'incapacité et

l'invulnérabilité de chaque individu.

c) Capabilité, risque et vulnérabilité

La vulnérabilité d'une personne se présente sous forme d'inaptitude à se protéger contre les chocs externes. Un individu est vulnérable lorsqu'il n'est pas en mesure de faire face aux différents problèmes liés à son environnement. Par exemple, les enfants sont plus vulnérables pour les maladies contagieuses (grippe, fièvre,...). Ce concept touche presque tous les niveaux de la population, mais son degré est différent d'un pauvre à un non pauvre.

D'après Dubois et Al (2003, p.17) : « *La vulnérabilité est la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader quelque soit le niveau de richesse, face aux fluctuations de la vie* ». La vulnérabilité d'un individu se mesure par la fréquence du risque encouru et par les moyens mis à la disposition (*capabilities*) de la personne pour couvrir contre ce risque. Pour plus de précision, nous mettrons en exergue la conséquence néfaste d'un risque dans la vulnérabilité d'un individu.

➤ **Risque et vulnérabilité**

Un risque se définit comme un danger plus ou moins probable dans la vie des gens. Personne n'est à l'abri des risques, mais l'un des moyens pour y faire face est la prévention. Le principe de prévention est un moyen utilisé pour diminuer la dégradation de l'environnement c'est-à-dire les risques environnementaux. Dans l'adage « mieux vaut prévenir que guérir », la prévention comme le vaccin permet de réduire le risque d'une maladie. Durant leur vie, les hommes et les femmes sont exposés à une large variété de risques. Ces risques peuvent entraîner un manque de *capabilité* qui est la cause de la vulnérabilité

Caractéristiques des risques :

La première caractéristique du risque est la « fréquence ». Cette fréquence de l'omniprésence des risques dans la vie est élevée si les risques peuvent survenir fréquemment ; et est moins élevée dans le cas contraire. La seconde caractéristique c'est l'intensité de ces risques. Cette intensité mesure l'impact de la réalisation des risques dans la vie des hommes. En fin, une troisième caractéristique est la corrélation, qui désigne la situation d'une personne en face de plusieurs risques, et ces risques se renforcent mutuellement et entraînent les gens dans un cercle vicieux (exemple : la famine peut être une cause de malnutrition, entraînant les individus

dans la maladie, et qui deviennent donc moins productifs).

Les risques rendent l'homme plus vulnérable, mais les *capabilités* nous aident à être moins vulnérables pour résister aux chocs négatifs (Dubois et Al, 2003).

$$\text{Vulnérabilité} = \frac{\text{risque}}{\text{capabilité}}$$

Si nous augmentons le risque ; la vulnérabilité croit en même temps (elle est fonction croissante du risque). Par contre, si nous augmentons les *capabilités* d'une personne, il sera moins vulnérable (fonction décroissante des *capabilités*).

Après avoir montré les liens entre ces concepts (*capabilité*, capacité et vulnérabilité), nous parlons maintenant leur importance dans la détermination de notre principal champ d'investigation qu'est la notion de l'inégalité du genre.

Section 3 : Description de l'approche Genre et Développement (GED)

Le mot genre vient de l'anglais « *gender* » et se distingue du mot sexe par sa base. Si le premier concept possède une base culturelle, c'est-à-dire défini par la société, le second sous-entend des caractéristiques biologiques. D'après la commission européenne (1998), le genre est un concept qui se réfère aux différences sociales entre les hommes et les femmes, différences susceptibles de changer avec le temps et variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures. « *Parler de « genres » plutôt que de « sexes », c'est dire qu'être une femme ou un homme se vit de telle ou telle manière dans telle société, c'est définir les femmes et les hommes en insistant sur les caractéristiques culturelles, car c'est dans leurs relations sociales qu'hommes et femmes sont différentes. La manière de choisir une partenaire, le droit d'accéder à la propriété ou d'héritage, la liberté de circulation varient d'une société à l'autre et évoluent aussi dans le temps*» (Choque et Drion, 1999, p.7).

Ainsi, quand nous parlons de genre, nous devons surtout entendre par là les différences, au niveau de la société, des hommes et des femmes. Différences qui peuvent varier d'une société à une autre, d'une période à une autre. Nous parlons d'inégalité de sexe si nous avons, par exemple, un taux de mortalité infanto-juvénile des garçons plus élevé à celui des filles. Pour l'inégalité de genre, c'est quand cette différence est moindre par rapport à la réalité, par ce que les petites filles sont moins

bien traitées que les petits garçons ; et cette réduction de la différence traduit l'inégalité du genre (Veron, 2000).

Dans le concept genre, il est question de : « situation des femmes », de la « condition féminine » ou du « statut des femmes » (Labourie-Racape, 2000). L'accent est donc mis sur « la féminisation de la pauvreté » ou de « l'inégalité dans l'accès au marché de travail ».

Le « genre et développement » ou GED est donc une approche du développement fondée sur les relations femmes-hommes. Cette approche détermine la société et non plus sur les femmes en tant que groupe. Le tableau ci-dessous illustre ces caractéristiques. Cette analyse est centrée sur les forces sociales, économiques, politiques et culturelles. Ces critères déterminent le pouvoir des hommes et des femmes à participer à un projet, en profiter et contrôler ses ressources et ses activités, afin de se développer et/ou de développer la société d'une façon égale.

CHAPITRE II : NOTION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le développement rural est une réalité concrète dans la vie socio-économique de Madagascar. La plupart de la population dans les pays en développement se trouve dans le milieu rural. Les habitants du milieu rural dépendent de l'agriculture et des emplois ruraux non agricoles. Le développement rural est très important pour l'économie des pays africains que pour toute autre région du monde. La part de la population vivant dans le milieu rural est aussi très élevée par rapport à d'autres pays. La population rurale dépend de l'agriculture ou d'entreprises rurales pour subsister. En réalité, ils sont en manque d'énergie, d'apport calorique dans les aliments qu'ils mangent, et ils deviennent de plus en plus incapables de subvenir à ses besoins alimentaires. Face à cette situation, la femme sera apportée une quelconque part dans le développement rural avant d'expliquer la contribution de la femme au processus de développement rural.

Section 1 : Définition du développement rural

Avant de définir ce mot, on va donc donner quelques définitions sur le développement et le milieu rural.

a) Définitions du développement

Le développement est conçu de façon différente selon les différents auteurs : Robert Mac NAMARA, François PERROUX, Paul BAIROCH....

Selon Robert Mac NAMARA « le développement c'est une augmentation de la satisfaction du besoin essentiel ».

D'après François PERROUX : « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population rendant apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global ».

Paul BAIROCH : « le développement est le changement économique, social, technologique et institutionnel lié à un niveau de vie de la population et à une évolution technologique et une organisation.

b) Définition du milieu rural

En ce qui concerne le milieu rural, il désigne des espaces présentant une faible densité de peuplement et un habitat discontinu, et comprenant des espaces agricoles et forestiers ou des espaces naturels. L'occupation des sols reste dominée par l'agriculture et la forêt.

Par ailleurs, les territoires ruraux présentent des évolutions diverses (agricultures,

tourismes, industries, artisanats, services, résidences, protection des ressources naturelles...), avec des degrés de spécialisation plus ou moins forts.

De ce fait, le développement rural signifie un changement de comportement, un accroissement de la production et une amélioration de la part du secteur agricole dans le PIB.

Plus concrètement, le développement rural devrait se traduire par une évolution positive sur une longue période des principaux indicateurs : indice de la production de culture, niveau de revenu de paysans, niveau du prix de produits agricoles, niveau d'exportation, changement de mentalité, changement de système de production. Alors qu'il a pour objectif de mettre en place de façon durable un cadre cohérent et global destiné à renforcer le tissu économique et social d'exode rural. Ainsi, ses objectifs sont axés sur les points suivants :

- Augmenter la productivité agricole et les surfaces cultivables
- réduire la pauvreté
- réduire les risques et les vulnérabilités
- promouvoir une croissance largement partagée
- arrêter la dégradation de l'environnement
- Promouvoir les investissements en milieu rural
- Promouvoir les exportations agricoles et améliorer la qualité de produit
- Assurer une gestion transparente et rationnelle des ressources naturelles pour assurer leur pérennité
- Faciliter l'accès de production au capital foncier
- Promouvoir une politique d'ouverture sur le marché

C'est pourquoi que le développement rural met aussi l'accent sur les points suivants :

- le rôle multifonctionnel de l'agriculture
- une approche intégrée de l'économie rurale à travers le développement multifonctionnel
- un financement assuré
- la prise en compte de la dimension environnementale.

c)Les indicateurs du développement rural

On entend par développement rural, l'accroissement de la production et l'amélioration de la part du système agricole c'est-à-dire augmentation des revenus des paysans en conséquence de leur niveau de vie. Plus concrètement, le

développement rural se traduit par une évolution positive sur une longue période des indicateurs principaux.

- ✓ Indice de la production de culture : il s'agit du montant annuel de la quantité de la production (une unité de culture par habitant tout au long d'une période conventionnelle comme l'an). Pour le riz à Madagascar, l'accroissement annuel de la production s'élève à 1.7% en moyenne.
- ✓ Le niveau de revenu des paysans : Aux alentours du troisième millénaire, cet indicateur s'élevait à 476.648 Fmg seulement pour les petits exploitants agricoles malgaches selon le rapport de l'INSTAT en 2005.
- ✓ Le prix des produits agricoles : le riz, les légumes, les matières premières des produits artisanaux, le produit de l'élevage et la pêche.
- ✓ Le niveau d'exportation qui, notamment connaît la plus faible évolution à Madagascar.

Section 2 : Etat des lieux du milieu rural

Le milieu rural nécessite un effort considérable en matière d'investissement et de transformation technique compte tenu des conditions qui s'y présentent. Plusieurs types d'état des lieux sont énoncés d'après le cours du développement rural.

a) Sur le plan socio-économique et physiologique

- Incapacité des paysans à découvrir par eux mêmes les voies d'un développement dont ils n'ont pas ressenti la pression de besoin.
- Insécurité en milieu rural c'est-à-dire chute de cours de produit d'exportation sur le marché mondial.
 - Inexistence de soutien de prix au paysan
 - Vente à bas prix au moment de récolte
 - Faiblesse de prix aux producteurs
 - Absence d'une politique d'organisation et de développement des marchés ruraux
- Problème d'allocation de terre et de la taille des exploitations agricoles
- Insuffisance de la sécurité foncière
- Insécurité de revenu
- Les assurances agricoles ne sont pas développées
- Insuffisance des informations auprès de paysans (information sur le marché local international)

b) Etat des lieux sur le niveau financier

- Problème de crédit agricole
- Développement insuffisant du crédit à moyen et à long terme permettant de moderniser et d'équiper les exploitations agricoles
- Faible possibilité de collecte des épargnes
- Insuffisance de financement public pour les infrastructures et les investissements

c) Etat des lieux sur le niveau institutionnel

- Insuffisance de l'organisation du monde rural
Exemple : groupement de paysans
- Insuffisance et inexistence de la chambre de l'agriculture
- Inexistence ou insuffisance de contrôle d'achat
- Insuffisance de responsabilisation du producteur
- Carence en matière de formation professionnelle des producteurs (insuffisance de centre de formation agricole)
- Manque de coordination entre les structures administratives
Exemple : Il n'y a pas de relation entre le Ministère d'Education /Santé avec le Ministère de l'agriculture
- Absence de cadre juridique adéquat pour les opérations de développement et le groupement des producteurs
Exemple : coopérative agricole

d) Etat des lieux d'ordre technique

- Technique cultural traditionnelle et archaïque
- Faible niveau de maîtrise d'eau
- Problème d'approvisionnement en facteur de production.

e) Etat des lieux d'ordre physique

- Aléas climatique (cyclone, sécheresse, inondation, ...)
- Faible fertilité de sols dans certaines régions
- Dégradation de l'environnement (feu de brousse, érosion,...)
- Reliefs occidentaux dans certaines régions (Haut Plateaux)
- Enclavement des zones productrices
Exemple : Fenoarivobe
- Mauvaise répartition de la population agricole
Exemple : région peuplée

Enfin sur le plan socioculturel, la mentalité de paysans est conservatrice dans le milieu rural.

Tableau 1 : Distribution de la population par région, et selon le milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga	24.8	9.0	12.2
Vakinankaratra	8.8	8.1	8.2
Itasy	1.8	4.4	3.9
Bongolava	1.3	2.5	2.2
MatsiatraAmbony	5.3	6.0	5.9
Amoron'i Mania	2.0	3.6	3.2
VatovavyFitovinany	3.6	7.3	6.6
Ihorombe	1.2	1.3	1.3
AtsimoAtsinanana	1.8	4.3	3.8
Atsinanana	7.1	5.8	6.0
Analanjirifo	4.4	4.3	4.8
AlaotraMangoro	4.0	5.8	5.0
Boeny	4.9	3.0	3.4
Sofia	2.9	6.2	5.5
Betsiboka	1.1	2.0	1.4
AtsimoAndrefana	1.5	1.3	1.8
Melaky	7.6	6.4	6.6
Androy	3.5	4.3	4.1
Anosy	2.0	3.4	3.1
Menabe	3.3	2.9	3.0
DIANA	4.7	2.1	2.6
SAVA	2.5	6.1	5.4
Total	100.0	100.0	100.0

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

La population Malagasy compte plus d'individus féminins (50.5%) que de masculins (49.5%). Ceci correspond à un rapport de masculinité varie sensible d'une autre allant d'un minimum de 89% (à sofia) à un maximum de 110 (à Menabe).

Section3 : les différentes approches de politique agricole à Madagascar

La politique agricole fait partie des politique de développement rural .donc elle englobe tous les efforts du gouvernement pour influencer les milieux responsables et les agents économiques dans le but d'atteindre des objectifs sociaux.

Exemple : amélioration du niveau de vie des paysans

Ces objectifs comprennent presque l'amélioration du niveau de vie des paysans et l'accélération de la croissance de la production agricole nationale.

La politique agricole cherche aussi à créer des conditions plus équitables de

répartition de revenu et à améliorer la protection contre la pauvreté notamment : la famine et pénurie alimentaire. L'analyse de la politique agricole prend en compte plusieurs facteurs depuis les performances agricoles jusqu'au mécanisme disponible pour traiter le développement agricole. Des éléments sont indissociables de la politique agricole à savoir :

- ❖ Des objectifs explicites élaborés pour un contexte donné
- ❖ Des institutions publiques ou privées chargées de la mettre en œuvre
Exemple : Ministères, ONGs, institutions financières
- ❖ Des mécanismes facilitant la mise en œuvre (mesure d'accompagnement)
Exemple : les règlements de commerce, les mesures sur les taxes, les mesures sur le prix
- ❖ Les ressources financières humaines (financement extérieur, ressource propre interne de l'Etat, cadres compétents
- ❖ Volonté politique des dirigeants assortis d'une réelle continuité c'est-à-dire continuité de l'Etat.

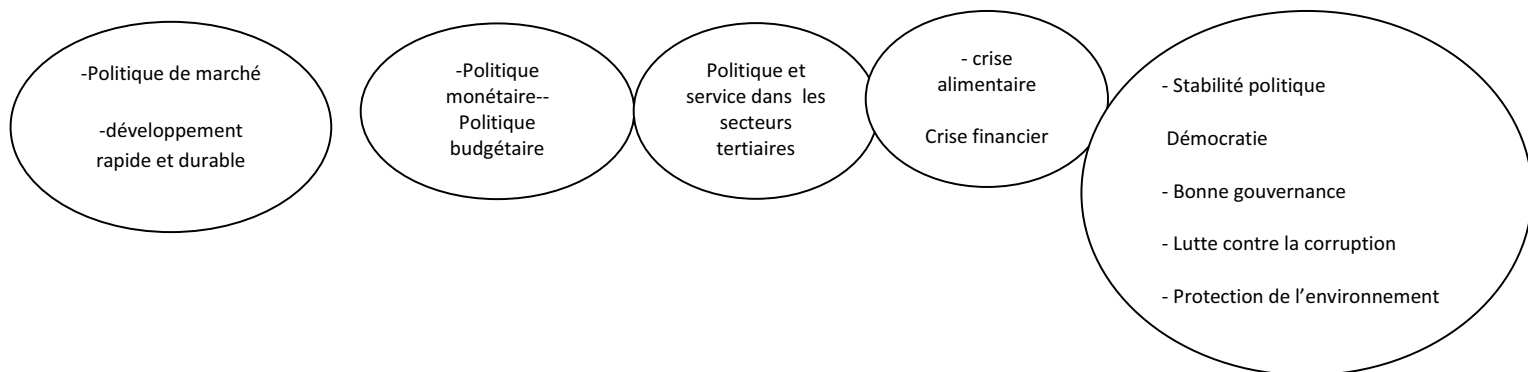
Conformément au document cadre de politique économique et qui a évolué en DSRP et MAP pour le cas de Madagascar, les objectifs globaux de la politique agricole consistent à ces différents points ci-après :

- améliorer le cadre de vie en milieu rural
- augmenter le revenu de paysans
- exploiter les ressources naturelles avec les concepts du développement durable (protection de l'environnement)
- renforcer et améliorer l'intervention et la performance du Ministère d'agriculture conformément à la fonction définie par l'Etat c'est à dire politique des engagements de l'Etat encadrer le Ministère pour faciliter la mesure d'accompagnement.
- Consolider le rôle de l'agriculture dans la problématique de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté.

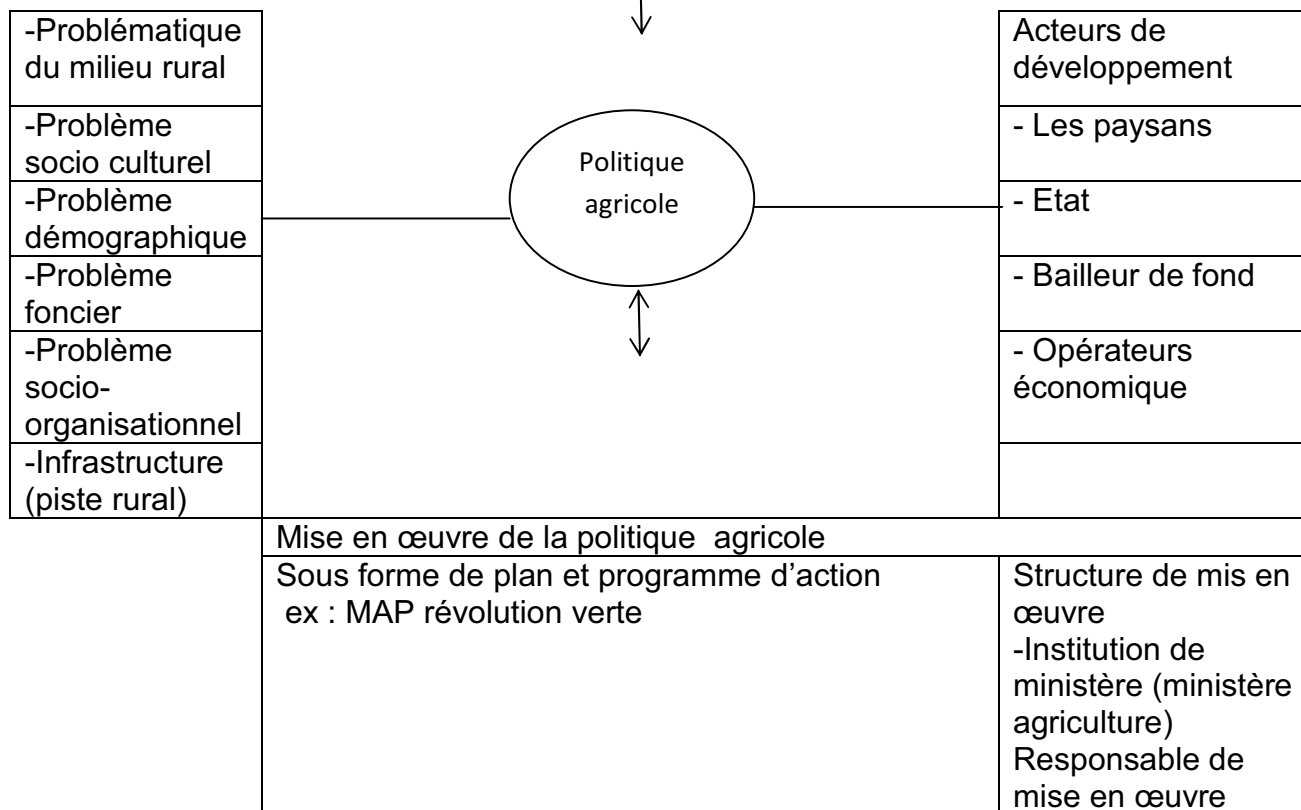
Les schémas proposés ci-après montrent la politique élaborée qui prend en compte constamment l'objectif essentiel de la mise en œuvre ainsi que les modalités opérationnelles de cette exécution (programme, moyen et structure).

Graphique 4 : élaboration de politique agricole

CONTEXTE national et international				
Politique économique de l'Etat	Macro-économique nationale	Politique dans les autres secteurs	Environnement économique international	Politique de bailleur de fonds et leurs conditionnalités



Politique macro-économique nationale nationale



Les différentes approches de politique agricole appliquées à Madagascar

- ✓ Etat providence c'est-à-dire l'Etat prend en charge le secteur productif
- ✓ Nationalisation de secteur productif
- ✓ Désengagement de l'Etat et privatisation
- ✓ Approche sectoriel : développement du secteur primaire à travers la politique globale de l'Etat (la part du budget allouée à l'agriculture a augmenté)
- ✓ Approche par filière : encourager la filière exportatrice et porteuse
- ✓ Développement à travers le projet
- ✓ Approche territoriale et locale
- ✓ MAP
- ✓ PADR

En outre, en matière du développement rural plusieurs défis sont à retenir :

- sécuriser la propriété foncière
- améliorer l'accès au financement rural (micro finance ou financement de proximité)
- mettre en place des standards de service ou guichet unique pour la sécurisation foncière
- réactualiser les textes et conduire des campagnes de sensibilisations et de vulgarisation agricole
- Mettre en place un fond de développement agricole
- Assurer l'extension dans les nouvelles zones

En somme le développement rural dynamique est la réduction effective de la pauvreté qui est à la fois la base des efforts du gouvernement. La zone rurale prospérant à travers une révolution verte qui augmentera la production agricole.

CHAPITRE III : ANALYSE DEL LA SITUATION DES FEMMES DANS LE MILIEU RURAL

Les femmes sont au cœur du développement en milieu rural, la plus grande partie des travaux agricoles est exécuté par elles. Elles occupent une part prédominante dans le système socio-économique traditionnel. Elles contrôlent l'essentiel de l'économie non monétaire (agriculture de subsistance, procréation et éducation des enfants, tâches ménagères). Mais aussi, les activités agricoles et commerciales des femmes représentent une contribution importante, cruciale, même bien être des ménages ruraux à faible revenu. La femme est le cerveau moteur du développement en milieu rural.

Section 1 : Historique sur la notion de l'approche genre

Le concept « genre » à Madagascar, est essentiel au niveau de la communauté. La place de la femme dans la société malgache semble être au même rang des hommes, dans un « *kabary* » par exemple, avant de parler, nous nous excusons aux « *Ray aman-dReny* » d'avoir pris la parole. Ici le terme *Reny* (veut dire Mère) ne sépare pas du mot *Ray* (père), c'est-à-dire ils ont la même importance au niveau de la société. Au niveau de la profession, les inégalités entre hommes et femmes sont frappantes. Il arrive souvent que un diplôme égal, on recrute des hommes à la place des femmes, et pour un travail égal, les hommes sont mieux payés que les femmes. Les femmes sont donc destinées aux travaux mal rémunérés et avec mauvaise condition par rapport aux hommes. Grâce par l'appui de certaines organisations (gouvernementale ou non), l'inégalité du genre à Madagascar s'éteint peu à peu. A partir de l'an 2000, une nouvelle loi en faveur des femmes, abrogeant celles qui les condamnent plus sévèrement par rapport aux hommes avec un même crime, a vu le jour. De plus, on remarque que certaines offres d'emplois encouragent actuellement des candidatures féminines, surtout celles relatives aux problèmes de genre.

Cependant, des transformations sur l'image et sur le statut de la femme ont été du moment où l'émergence et l'établissement du système patrilinéaire ont été intervenues. En effet, l'acquisition de terres à cultiver par conquête guerrière ou par défrichage de grands espaces forestiers entraînent l'instauration progressive de la famille à dominante patriarcale. La valorisation de la filiation masculine dans la transmission de l'héritage patrimonial s'affirme et s'impose. Le rôle et l'image de

l'homme en tant que chef de famille ainsi que la pratique de polygamie sont solidement établis au 17^{ème} et aux 18^{ème} siècles sur les Hautes Terres Centrales et l'institutionnalisation du « kitaytelo an-dalana » ou de la tierce partie attribuée à la femme lors du partage des biens à l'occasion du divorce. Des raisons économiques et militaires sont invoquées par le roi Andrianampoinimerina pour justifier son institutionnalisation : « *les hommes travaillent à l'unité du pays et du royaume et s'en vont au loin et se dépensent sans compter pour renforcer le royaume. Vous gardez la maison, vous les femmes et vous y demeurez, vous n'allez nulle part et c'est la raison pour laquelle je partage vos biens en trois lorsque vous vous séparez, les deux tiers étant pour l'homme et le tiers pour la femme* »

Avec l'abolition de la traite des esclaves au début du 19^{ème} siècle, la bourgeoisie marchande naissante qui adopte un nouveau mode de vie confortable et luxueux, la femme devait être l'ornement du foyer ou « *Haingon'nytokantrano* », une expression qui perdure jusqu'à l'heure actuelle.

Nous avons pu noter que la détermination de la place de la femme dans l'histoire de Madagascar dans ces aspects socio-politique et culturels est importante même avec ces transformations subies par l'image et le statut de la femme malgache. De ce fait, la femme malgache a tenu une grande place avant même la période de la royauté.

Si telle est la place de la femme malgache dans la royauté, quelle serait la place dans la famille ?

Section 2 : La place de la femme dans la famille

Traditionnellement, la famille malgache était assimilée à un groupement de personnes désigné « *Fianakaviana* » ou les parents ou « *Ray aman-dreny* » et ses collatéraux sont regroupés avec ses enfants et ses petits-enfants. En plus cette valeur du « *Fianakaviana* » a été réduite en « *Ankohonana* » avec l'acculturation due à la colonisation dont la famille est sous la dépendance d'un chef de famille. Cette fonction était à priori réservée au père de la famille. Pendant la période de Royauté, sous le roi Andrianampoinimerina, à travers de son discours, l'homme étant reconnu comme le chef exclusif et incontesté de la famille. Il est même dit dans l'histoire des Rois (écrit par RP CALLET en 1974) que dans le mariage, déclare le roi, « *je ne veux pas que les deux commandent : le mari seul est chef* »

De ce fait, le mari est considéré comme le maître et le pilier de la maison ou

« *Andryhiankinana* », la femme est faite pour accepter et de suivre ce que son mari dit ou « *kofehymanara-panjaitra* », qualifiée « *d'andefomandry* ». Toutefois, la femme assume des lourdes fonctions dans sa famille en tant que la responsable de son mari d'abord pour le soutenir, et l'entretien de ses enfants ensuite.

En général, en tant que responsable de sa famille, trois rôles sont attachés à la femme :

- **Le rôle reproductif :**

D'après le proverbe malgache, le but essentiel du mariage c'est pour avoir un enfant ou « *Nyhanambadian-kiterahana* ». La femme est donc prise comme la source de vie, d'une lignée familiale par son rôle biologique pour assurer la perpétuité de la descendance.

- **Le rôle parental :**

En tant que mère, le devoir de la femme est d'assurer l'habillement, la santé, et l'éducation de ses enfants.

Traditionnellement même jusqu'à l'heure actuelle, l'éducation des enfants incombe à la mère ou « *Nyhazo no vanon-ko lakana, nytanynaniriany no tsara* ». Ainsi, la femme est traditionnelle des mères malgaches de la petite fille l'orienter vers les tâches ménagères et familiales. Elle est déjà préparée par la fonction d'épouse et de mère.

- **Les rôles domestiques :**

Ceux-ci englobent les devoirs en tant que maîtresse du foyer dont principalement l'entretien du logement, la gestion du budget familial des aliments, accueil des invités, etc...

La tradition ordonne que la femme reste au foyer et que sa principale attribution soit l'entretien de sa maison. D'où la femme consacre une grande part de son temps aux travaux ménagers.

Vu cependant la difficulté de la vie, les femmes exercent des activités professionnelles sans pour autant négliger leur foyer.

Par ailleurs, la place de la femme n'est pas seulement restée au foyer mais elles travaillent dur comme l'homme pour mieux satisfaire les membres de leur famille. A part cela, la plupart des femmes exercent aussi des activités qui leur procurent des revenus. Le type de travail de la femme diffère selon le milieu où elle se trouve. Par exemple en milieu rural, la plupart de son temps de la femme se trouve au champ.

En fait, sur le plan familial la femme rurale assure à part entière

l'accomplissement de travaux aménagés et les travaux d'éducation des enfants.

- **Le rôle communautaire de la femme**

La participation des femmes aux travaux communautaires est jugée satisfaisante. En effet, en matière de vie associative, les observations relèvent que les femmes sont enclines à s'engager plus naturellement dans les associations à vocation sociale dont l'objet s'apparente ou renforce leurs rôles de genre.

Exemple : des activités culinaires, soins de personnes, prières, etc.

Section 3 : La vie socio-économique de la femme en milieu rural

Bien qu'il soit reconnu que la situation des femmes malgaches soit plus enviable par rapport à celle des femmes dans plusieurs sociétés africaines, il est constaté au niveau national un peu d'écart au niveau du développement humain entre les hommes et les femmes malgaches.

a) La femme et le travail

Le travail de femme est souvent invisible, non seulement dans leur rôle social mais également dans leur rôle économique. Les statistiques ne font pas état de toutes les activités menées par les femmes. Les activités menées par les femmes rurales ne sont pas l'objet d'attention au même titre que celles des hommes. Les activités liées à l'agriculture et à l'élevage constituent la principale source de revenu. Les femmes rurales constituent 36% de la population agricole et tiennent une place importante dans la survie de leur famille. En effet, le taux d'activité économique féminin dans le secteur agricole est de 80.5%. En outre, 47% des femmes sont employées dans le secteur informel et près de 18.5% de ménages sont dirigées par les femmes selon l'enquête auprès des ménages en 2010.

Tableau 2 : Caractéristiques des ménages gérés par des femmes selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Proportion de ménages dirigés par des femmes(%)	22.6	18.5	19.4
Proportion de la population vivant dans un ménage dirigé par une femme(%)	18.3	14.1	15.0

Nombre moyen d'individus par ménage

-Ménages dirigés par des hommes	4.7	5.2	5.1
-Ménages dirigés par des femmes	3.7	3.8	3.7

Age moyen d'individus par ménage, année

Homme	41.5	41.0	41.1
Femme	46.0	45.7	45.7
Ensemble	42.5	41.9	42.0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Exemple : les cultures vivrières sont davantage assurées par les femmes que par les hommes ; elles sont plus impliquées dans ces cultures, car la production d'auto subsistance est primordiale pour elles. En effet, la survie de la famille est une de leur préoccupation fondamentale.

Le taux d'activité est un indicateur qui permet de mesurer le niveau de participation de la population en âge de travailler dans la vie économique d'un pays à une période bien déterminée. Ce taux d'activité est défini par la proportion des individus en âge de travailler pourvus d'emploi ou en recherchant un emploi sur l'ensemble de la population en âge du travail entre 15 à 64 ans.

A Madagascar, le taux d'activité est de 64 .4% en 2010 d'après l'enquête auprès des ménages effectuée par l'INSTAT sur cette année dont 66% pour les taux d'activité des hommes et 63.3% celui des femmes. Dans l'ensemble, les femmes malgaches sont plus engagées dans les activités marchandes même en milieu urbain.

Tableau 3 : Taux d'activité selon le genre et selon le milieu de résidence

(unité %)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	61.1	59.2	60.1
Rural	66.0	63.3	64.4
Ensemble	65.0	62.4	63.7

Dans les zones rurales, les hommes doivent comprendre que les femmes accomplissent presque entièrement les tâches quotidiennes à la campagne.

Exemple : Sur le plan économique, la femme rurale constitue la plus forte proportion des populations actives à Madagascar, mais sa part de contributions économique à la valeur ajoutée nationale dans la production artisanale ainsi que dans la sécurisation alimentaire officiellement considérée, ce qui fait que dans la société rurale, cette contribution n'a pas eu la valorisation méritée. En ne parlant que de la riziculture, la filière la plus courante du secteur agricole du pays. Quand on y regroupe plus près et avec compréhension, c'est la femme rurale qui s'occupe la plupart des travaux de main d'œuvre comme exemple : travaux de repiquage, semis et sécurité des jeunes plants, sarclage manuel, transport de la récolte après fauchage ...

A Madagascar, à l'instar des autres pays en développement, les femmes représentent 46.6% de la population active selon les statistiques officielles. Cependant, ce taux est sous-estimé du fait de la non prise en compte par la comptabilité nationale des activités domestiques fournies par les femmes. Les femmes au foyer, représentant 30% de la population active âgée de 10ans et plus, sont considérées comme inactives. Malgré cet état de fait, les femmes malgaches se trouvent dans tous les secteurs d'activité. L'enquête auprès des ménages de 1997 indique que les femmes se retrouvent à 59.4% dans le secteur primaire, 26.5% dans le secondaire et 11.0% dans le tertiaire. La situation professionnelle des femmes la plus courante est celle de travailleur indépendant à 52% ; puis vient la catégorie d'aide familiale à 33% ? Et celle de salarié permanent à 9%(cf : annexes Madagascar au féminin données de base).

Les obstacles liés au travail de la femme

- ❖ Le problème d'accès aux ressources productives constitue une barrière qui empêche de nombreuses femmes à s'intégrer dans la sphère de la production. Le défaut quasi systématique du milieu rural, d'accès des femmes

aux moyens de production comme la terre, le crédit, la main d'œuvre et de contrôle sur celles-ci constitue aussi un obstacle à leur participation en général. C'est le cas par exemple dans beaucoup des régions de Madagascar où la coutume interdit l'héritage des terres productives aux épouses, aux filles et cadets.

- ❖ La disparité dans le temps consacré aux activités domestiques constitue le premier obstacle pour la réalisation des activités économiques exercées par les femmes. En fait, le temps que les femmes consacrent aux activités domestiques est supérieur au temps qu'elles consacrent aux activités économiques. Les hommes ne donnent guère qu'une heure au maximum à ces activités en ville et une demi-heure à la campagne. C'est en effet plus de la moitié de leur temps de travail que les femmes en milieu rural exercent les activités domestiques et un peu moins de la moitié en milieu rural. Les activités domestiques, y compris les soins apportés aux enfants représentant donc pas mal de temps pour les femmes quelque soit son milieu de résidence. Or, ceci a des impacts sur leurs activités productives rémunératrices.
- ❖ La disparité en termes de revenu n'est aussi négligeable dans la distribution de revenu entre l'homme et la femme. Comme nous disons au-dessus, les femmes n'ont pas les mêmes chances que les hommes de s'insérer sur le marché de travail. A diplôme équivalent, les femmes trouvent des emplois moins qualifiés et sont moins bien rémunérées que les hommes.
- ❖ Le chômage constitue à la fois un obstacle et une conséquence de la disparité des conditions de travail entre les deux sexes. En milieu urbain, on dénombrait en 2001, 152000 femmes et 85000 hommes au chômage. (selon le PNUD sur le rapport national sur le développement humain de Madagascar 2003). En effet, à travail égal, les opérateurs économiques déclarent qu'ils préfèrent recruter des hommes plutôt que des femmes en invoquant les problèmes d'endurance, de force physique ou de disponibilité. Ainsi, les femmes éprouvent plus de difficulté à trouver un emploi que les hommes, ce qui explique le fait que le chômage féminin soit légèrement plus long que le chômage masculin. En milieu rural, les opportunités d'emplois salariés sont quasiment inexistantes. Pratiquement, toute la population rurale s'adonne à des activités agricoles pour assurer leur sécurité alimentaire. Les femmes et les enfants servent souvent de main d'œuvre agricole pour aider les chefs de ménage dans la production familiale.

❖ **b) La femme et l'éducation**

D'après les articles 22/23 et 24 de la constitution Malgache, « tout enfant a droit à l'éducation et à l'instruction » et que « l'enseignement public est gratuit et accessible pour tous ». Par ailleurs, « l'enseignement primaire est obligatoire pour tous ».

De ce fait, l'une des priorités du DSRP concerne l'éducation dont le gouvernement a entamé une réforme du système éducatif en 2003 avec le lancement du Plan National d'Éducation pour tous ou EPT. Le taux net de scolarisation en primaire s'est nettement amélioré grâce à allègement des charges scolaires des familles : 95.5% en 2006 selon le Rapport Mondial sur le développement humain des Nations Unies. Par ailleurs, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de plus de 15 ans reste élevé : 77% en 2006 selon toujours le Rapport Mondial.

Concernant l'éducation des femmes malgaches, l'éducation des filles est un élément important dans le développement d'un pays. Les filles instruites se marient tardivement, elles maîtrisent mieux leur fécondité, et ont un accès plus facile aux structures de la santé non seulement pour elles-mêmes mais aussi pour leurs enfants.

A Madagascar, la scolarisation à l'école primaire entre les garçons et les filles est sensiblement égale ; pourtant, l'accès à l'éducation est très souvent inégalitaire malgré les progrès et les efforts effectués par le gouvernement malgache. Dans la région sud, il reste un nombre non négligeable de filles qui sont moins scolarisées que les garçons. Et celles qui ont la possibilité de fréquenter l'école y restent souvent moins longtemps que leurs homologues masculins. A Madagascar, seulement 40% des enfants arrivent à terminer les classes primaires et peu poursuivent leurs études dans le niveau secondaire d'après la statistique donnée par l'INSTAT. Dans ce pays, il n'y a pas encore de discrimination entre les sexes au moment de l'entrée à l'école primaire. Cependant, le taux d'achèvement du cycle primaire des filles est 10 points inférieur à celui des garçons : seules 30% des filles entrées en 11^{ème} vont jusqu'en classe de 7^{ème} en 2002 si l'on se réfère au bulletin d'informations sur la population de Madagascar n°21 Paru en novembre 2002. Elles doivent seulement savoir lire, écrire et compter dont nombreux parents pensent que ce bagage minimum suffira à leur fille. En général, les parents à partir d'un certain niveau favorisent la scolarisation des garçons plutôt que celles des filles. On observe d'ailleurs dans nombreux pays que les filles réussissent mieux que les garçons où le taux de

réussite des filles sont majoritairement supérieur à celui des garçons, même dans les écoles supérieures. Toutefois, la réussite des filles demeure un phénomène ambivalent dans la mesure où ces dernières n'ont pas les mêmes chances que leurs camarades masculins de s'insérer sur le marché du travail.

Les femmes rurales, surtout dans les zones rurales de Madagascar, n'ont eu même pas leur diplôme CEPE. Cela veut dire qu'elles ont besoin de méthode de formation appropriée à leurs niveaux. De plus, la plupart des formateurs en milieu rural sont presque toujours des hommes dont le salaire et la formation laissent à désirer et qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour apporter une aide technique tenant compte des hommes ou des femmes.

c) La femme et la santé

L'état de santé de la population est un facteur essentiel de son bien-être et de sa capacité à produire. Les types de maladies les plus fréquentes qui affectent les personnes en âge de travailler sont le paludisme et les infections respiratoires, la diarrhée pour les enfants moins de 5 ans lesquels sont aussi un retard de croissance à cause de leur état de malnutrition et de la faiblesse du taux de vaccination. Ces types de maladies contribuent à la forte mortalité en général (forte mortalité infantile en particulier).

En terme de nombre de personnes à risque, le tableau suivant nous expose les principaux risques selon les tranches d'âge et le nombre de personnes menacées par chaque type de risque.

Tableau 4: Risques par tranches d'âge, principaux indicateurs et nombre d'affecté

Tranche d'âge	Risque principal	Indicateur Principal	Valeur de Indicateur	Nombre d'affectés
0 à 5 ans	Mortalité	Taux de mortalité nourrissons	48% (2009)	25 000 décès/an
		Taux de mortalité infantile	72% (2009)	10 000 décès/an
	Malnutrition	Taux de retard de croissance	53% (2010)	Environ 2 millions d'enfants
		Taux d'insuffisance pondérale	15% (2010)	1,7 millions d'enfants
	Morbidité	Immunisation des enfants (12 à 23mois)	62% (2009)	130 000 enfants non immunisés
		Supplément adéquats de fer et d'acide folique pendant la grossesse (min 90 jours)	48% (2009)	Environ 500 000 femmes enceintes ne prennent pas de supplément en fer
Supplément de vitamine post-natal		19% (2009)	400 000 femmes ne prennent pas de vitamine A après l'accouchement	
Ménages avec sel iodé		30% (2009)	6,4 millions de personnes ne disposent pas de sel iodé	
	Accès à l'eau potable (toute la population)	30% (2006)	2,3 millions d'enfants n'ont pas accès à l'eau	

A Madagascar comme dans la plupart des PED, la malnutrition est un phénomène

très fréquent. L'état nutritionnel est particulièrement préoccupant dans la grande île. La malnutrition exprime une inadéquation de l'alimentation en quantité et/ou en qualité par rapport aux besoins nutritionnels d'un individu. Les problèmes nutritionnels les plus courants sont la malnutrition protéine énergétique, la carence en vitamine A, la carence en iode, et la carence en fer. L'Organisation Mondiale de la Santé ou OMS estime que, dans la région du sud, la malnutrition joue un rôle majeur dans les décès d'enfants, surtout pour les cas d'enfants moins de 5 ans. Les enfants mal nourris sont les plus vulnérables aux maladies infectieuses, ce qui explique les taux de mortalité très élevés de (48% et 72%) parmi les nouveau-nés et les enfants moins de 5 ans. Une faible consommation d'iode peut favoriser l'apparition de goitre chez les adultes, accroître les risques d'avortement spontanés, la stérilité, la mortalité infantile, le retard de croissance chez l'enfant. On attribue très souvent l'insuffisance d'aliment et donc la malnutrition due à la sécheresse ou d'autres catastrophes naturelles telles que les cyclones qui dévastent les cultures.

Remarque:

La malnutrition a également de graves conséquences sur le développement physique et intellectuel des enfants, ce qui réduit l'efficacité des investissements en éducation mais aussi sur la productivité du travail et sur la résistance aux maladies. En un mot, l'impact économique de la malnutrition sur les personnes pauvres et vulnérables (comme la femme enceinte et les enfants) s'avère critique à Madagascar concernant les problèmes de santé liés à la procréation, on peut relever la précocité de l'âge à la première naissance, la forte prévalence de l'infections sexuellement transmissibles ou IST.

Bien que certains indicateurs sanitaires de Madagascar se situent au même niveau que ceux d'autres pays dans le monde, le pays accuse du retard par rapport à d'autres indicateurs. Ce retard s'explique en grande partie par la vulnérabilité de deux groupes : les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes ou qui accouchent. Bien que le gouvernement a conçu et mis en œuvre une stratégie sectorielle pour un résultat positif sur ces ménages pauvres et/ou isolés. De plus, le progrès obtenus ont été mis à mal. Par l'impact négatif de la crise politique sur la prestation des services de santé et sur le bien-être de la collectivité.

De façon générale, tout accroissement des inégalités freine la réduction de la pauvreté. Si, de plus, on introduit les inégalités, sexuées ou de genre, on remarque que les femmes subissent à la fois les inégalités concernant l'ensemble

des personnes dans une société, mais en plus elles doivent surmonter les obstacles dus au fait d'être femme. Les inégalités selon le genre engendrent des contraintes qui rendent les femmes plus vulnérables aux chocs extérieurs, c'est-à-dire que leur capacité individuelle à tout mettre en œuvre pour sortir ou éviter la pauvreté.

Mauvais état de santé en milieu rural

Le mauvais état de santé en milieu rural est une caractéristique importante et affecte la sécurité alimentaire et les systèmes agricoles. Dans ce milieu, les maladies épidémiques se propagent rapidement et touchent surtout les enfants. La propagation et le développement des maladies sont dus surtout à l'insuffisance des matériels nécessitant une opération immédiate. Souvent les hôpitaux locaux ne sont en mesure d'effectuer l'opération mais le malade doit être évacué dans les grandes villes. Par contre, s'il y en a, les soins et le déplacement coûtent très chers, donc il faut puiser l'épargne pour les soins. Ainsi, l'argent mis à part, destiné à la production est dépassé. Le CSB 2 constitue la seule infrastructure hospitalière de la zone ; encadrée par un médecin diplômé d'état et une sage-femme. Le taux d'accès aux services sanitaires demeure négligeable. Ceci est dû à l'éloignement du CSB et au coût des médicaments. L'état de pauvreté chronique de la population influe sur les conditions d'accès aux services sanitaires. La vulnérabilité de la population provient d'une insuffisance alimentaire chronique.

Section 4 : La reconnaissance des droits de la femme et émancipation de la femme

Les droits des femmes doivent être replacés dans le contexte général d'un accès aux ressources que l'homme, que ce soit à la maison, dans l'économie ou par rapport à l'Etat. On a déjà dit que ce sont les femmes qui accomplissent le quart de la tâche quotidienne. Donc il est normal qu'elles pourront bénéficier un même droit ou plus que l'homme. Mais en réalité, l'obtention de ce droit est influencée par les hypothèses imposées par la société comme par exemple :

- Les hommes sont les porte-parole de tous les membres du ménage ;
- L'existence de processus sociaux et culturels renforce l'idée que les femmes ne sont pas habilitées à jouir de la même autorité et de même droit que les hommes.

D'après les proverbes malgaches, les femmes sont des «*fanakamalemy*» et «*ravakynytoKANtrano*». C'est à dire, les femmes sont considérées comme des vases et des figurantes qui décoorent la maison. Les menaces à l'encontre des femmes et l'acceptation de ce comportement par la communauté sont la preuve simple et sans ambiguïté d'un exercice unilatéral de l'autorité et des droits. Étant donné que l'accès aux ressources dépend généralement de l'homme, les femmes mariées sont souvent contraintes de maintenir des relations conflictuelles, voire violentes, pour obtenir les moyens matériels nécessaires à leur survie et à celles de leurs enfants.

- Le principe d'égalité des droits entre les hommes et les femmes est consacré dans la constitution malgache, en particulier dans son article 8 : « les nationaux égaux en droit et jouissent des mêmes libertés fondamentales protégées par la loi sans discrimination fondée sur le sexe, le degré d'instruction, la fortune, l'origine, la race, la croyance ou l'opinion ».

Néanmoins, nombreux sont les domaines dans lesquels il n'y a pas d'égalité ni de jure ni de facto entre l'homme et la femme. La reconnaissance de l'égalité des sexes par des textes ne suffit pas. Il convient de légiférer sur l'égalité des droits dans le mariage et dans les rapports familiaux, l'égalité des droits dans la propriété des biens, ainsi que l'égalité du droit dans le travail.

a) Les lacunes dans la législation en matière d'égalité dans le mariage et dans les rapports familiaux

L'article 53 de l'ordonnance n°62-089 du 1^{er} octobre 1962 relative au mariage dispose : « le mari est le chef de famille ». La femme concourt avec lui à assurer la direction morale et matérielle de la famille à élever les enfants ».

Dans le même ordre d'idée, l'article 60 de la loi n°61-025 du 09 octobre 1961 relative aux actes d'état civil dispose que le livret de famille est remis à l'époux. La femme ne peut en obtenir une copie qu'en cas de divorce. L'homme est également le tuteur des enfants du vivant des parents, selon les dispositions de l'article 53 de l'ordonnance relative au mariage.

b) Les lacunes dans la législation en matière d'égalité de la propriété des biens :

- **Biens matrimoniaux**

La loi n°90-014 du 20 juillet 1990 apporte une amélioration aux régimes matrimoniaux en cas de dissolution du mariage : « le partage des biens de la

communauté par moitié est la règle ».Cependant, l'ignorance de cette loi fait que de nombreuses femmes en milieu rural restent lésées, le traditionnel partage par tiers étant toujours maintenu « *kitaytelo an-dalana* »

Néanmoins, la loi n° 67-030 du 18 décembre 1967 relative aux régimes matrimoniaux établit dans son article 22 que « le mari administre les biens de la communauté » ce qui ne va pas dans le sens du principe d'égalité.

- **Succession**

Par ailleurs, l'article 83 de la loi n°68-012 du 04 juillet 1968 sur les successions, testament et donations permet implicitement d'empêcher que les héritiers de sexe féminin exercent leur droit d'héritier de propriétés immobilières contre l'équivalent en argent, ce qui ne fait que renforcer des pratiques coutumières en la matière.

Pourtant, l'article 83 de la loi relative aux successions : « les héritiers de sexe féminin recevront leur part de succession sous la forme d'une somme d'argent. En ce cas, la remise de la somme sera précédée d'un inventaire estimatif des biens à partager et constatée par acte authentique ».

- **L'accès à la propriété foncière**

En effet, le bien que l'ordonnance n° 60-146 du 03 octobre 1960 relative au régime foncier ne fasse pas de discrimination entre la femme et l'homme en matière de droit foncier. Mais dans de nombreuses régions de Madagascar, les Us et les coutumes n'accordent pas aux femmes le droit d'hériter de leurs parents, surtout en matière foncière. C'est le cas par exemple dans la région d'Androy où la coutume interdit l'héritage de terres productives aux épouses, aux filles et aux cadets.

c)Les lacunes dans la législation et matière d'égalité dans le travail

Les lois sur le travail renferment des dispositions qui restreignent les heures de travail donc certains marquent une différence entre les hommes et les femmes.

A l'instar, l'article 92 du code du travail de la loi n°2003-044 du 28 juillet 2004 interdit aux femmes de travailler la nuit dans les manufactures alors qu'elles sont largement employées dans le secteur textile des zones franches (y compris la nuit), et accepte généralement de travailler la nuit à cause du chômage.

Par ailleurs, le repos quotidien des femmes doit avoir une durée de 12 heures consécutives, ce qui implique une restriction de leur durée de travail. Or, dans les textes protégeant les droits des travailleurs, tout en tenant compte des besoins particuliers des femmes lorsqu'elles sont enceintes ou qu'elles allaitent, ou des risques plus importants de faire l'objet d'un harcèlement sexuel encouru par les

femmes, devraient concerner l'ensemble de la population sans distinction.

Par conséquent, des fortes inégalités demeurent malgré ces interventions car il ne suffit pas que la loi soit la même pour tous que l'égalité des chances soit réelle. Il existe des différences entre les membres de la société qui rendent plus difficile l'exercice des droits fondamentaux.

Dès qu'on parle des femmes rurales, leurs tâches principales concernent les tâches agricoles et les responsabilités domestiques, donc il est nécessaire de parler du droit foncier, c'est à dire les droits d'accès au foncier sont complexes, puisque les droits traditionnels des communautés coexistent avec le droit moderne. Ces situations de chevauchement entre les pratiques réelles et le droit sont souvent à l'origine de l'inégalité de droit à la terre entre hommes et femmes. D'après les données de 2001, pour 67% des ménages, l'insécurité foncière représente un obstacle à l'augmentation de la productivité agricole. Depuis 2003, Madagascar est engagé dans une réforme foncière et dans un processus de sécurisation foncière à travers le programme national foncier qui se charge entre autre objectifs, de faciliter l'accès des femmes à la terre.

La base de tout développement est la liberté des individus. Non seulement cette liberté est à la base des théories des auteurs comme Sen, Becker, Rawls..., mais elle fait l'objet principal des préoccupations des institutions internationales (ONU, OMS,...). Ce concept est un des moyens de réduire les inégalités surtout au niveau du genre. Le développement de toute l'humanité est obtenu dans son niveau de productivité. L'empêchement des femmes de travailler constitue donc un obstacle pour leur propre développement et pour la société entière. Les inégalités de fait entre les genres aujourd'hui, reflètent donc l'avenir des femmes et de leurs descendances. A partir de ce fait nous allons voir ce que la femme contribue au mécanisme du développement rural à Madagascar..

**PARTIE II : LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU MECANISME DU
DEVELOPPEMENT RURAL A MADAGASCAR**

CHAPITRE I : LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA FEMME RURALE

Section 1 : Difficultés d'accès aux facteurs de production et aux crédits.

Les femmes sont rarement chef d'exploitation à cause des us et coutumes. Les pratiques coutumières qui varient d'une ethnie à une autre freinent leur possibilité d'accès aux moyens de production. Dans beaucoup de régions de Madagascar, les femmes n'ont pas le droit à l'héritage des terres sauf dans la province d'Antananarivo où elle n'est pas accentuée.

Les femmes ont également peu d'accès aux crédits, le plus souvent, par manque de garanties et d'informations sur les opportunités existantes mais aussi par la longueur des procédures.

a) Difficultés d'accès aux facteurs de production

Généralement, la forme de la production varie selon le mode de combinaison des facteurs : $P = f$ (la potentialité des sols, la population par l'intermédiaire des mains d'œuvre (L), le capital (K), les matériaux utilisés, les techniques des acteurs, ...)

- **La potentialité des sols**

En effet, la production est fonction directe des moyens de production mis en œuvre. La quantité et la qualité de moyens utilisées sont médiocres dans les sociétés paysannes surtout dans les PED.

La majorité des paysans n'utilisent que des outils rudimentaires comme l'angady et ils ignorent l'importance des engrais, des insecticides et de la semence améliorée.

La fertilité du sol est très inégale mais ses variétés et sa possibilité d'amendement mise en relief par les essais des divers instituts de recherche excluent la terre comme facteur limitant la production à Madagascar.

Au contraire, les potentialités des sols restent sous exploitées et constituent un facteur favorable au développement agricole.

Malheureusement, la distribution de la population est mauvaise (existence de régions à potentialité décroissante devenant de plus en plus peuplées, alors qu'une marge d'expansion des surfaces cultivées existe dans les régions à haute potentialité qui

sont aussi les moins peuplées). Cette situation accroît les possibilités d'autosubsistance.

La surface moyenne de l'exploitation agricole est très réduite. On ne peut pas espérer que l'accroissement des surfaces cultivées dépassera l'accroissement démographique et favorisera la pauvreté et le blocage du développement en milieu rural. La taille moyenne des exploitations n'augmentera pas probablement. Même s'il y a une amélioration sensible des rendements, le produit brut moyen restera faible. Ces deux hypothèses sont fondamentales car elles marquent les limites de la croissance des revenus agricoles.

- **La rareté de capital (k)**

Le capital engagé dans l'exploitation se situe à un niveau très bas à cause de la pauvreté entretenue depuis des années. Le capital financier introduit, a toujours été pratiquement faible. Le seul capital notable est celui du travail converti sous forme de défrichement, d'aménagement de barrages et de canaux et de construction de terrasse.

Le capital est un outil rare pour la plupart des paysans car ils utilisent couramment les moyens de production traditionnels comme l'angady. C'est-à-dire ils n'ont pas les moyens d'acheter des matériaux d'exploitation agricole modernes (tracteurs...).

A cause de cette rareté, les femmes ne peuvent pas embaucher quelqu'un et c'est pourquoi elles sont en collaboration avec les hommes et sont engagées au travail domestique. En plus, elles ne peuvent pas s'investir aux produits artisanaux et vivent au jour le jour selon le proverbe malgache : « *Ny vola no hozatrynyfiainana* » c'est-à-dire en traduction libre : « l'argent est le nerf de la vie »

- **Les techniques culturelles et la technicité des paysans.**

Il est indéniable que les techniques culturelles sont un facteur de production important. Dans l'ensemble les techniques culturelles comme les techniques d'élevage ont été très peu perfectionnées, elles font partie des héritages transmis de génération en génération. L'intégrité de cet héritage et la peur de la colère ancestrale ont fait que ces techniques n'ont pas été abandonnées.

Les paysans ont tendance à penser que les techniques traditionnelles résultent d'une longue expérience accumulée dans les conditions locales. Si leurs résultats sont moyens ou médiocres, ils ont l'avantage d'être connus.

Par contre, les techniques nouvelles proposées ne sont pas mises en pratique dans le contexte écologique de la région. Les techniques reçues des ancêtres sont adaptées à l'état actuel de pauvreté. A l'inverse, les techniques nouvelles ont été mises au point dans les pays riches pour des agricultures riches, elles entraînent des dépenses, elles accroissent les risques du fait même de la prise en charge de ces dépenses et des fluctuations possibles de la production.

L'élévation de la taille ou des besoins de la famille oblige les paysans à accepter des techniques plus avancées lorsqu'ils ne peuvent augmenter la production que par l'accroissement des surfaces cultivées. Cette technicité s'avère très rentable si les paysans ont les moyens car cela leur permet d'employer des insecticides, des semences améliorées et des engrais.

La description des moyens de production agricole a montré que les principaux facteurs mis en œuvre dans les exploitations paysannes sont médiocres en qualité et en quantité. Cela se répercute directement sur le niveau de la production de l'exploitation et explique la pauvreté à Madagascar.

b) Difficultés d'accès aux crédits

La non solvabilité des femmes pour accéder aux crédits du fait qu'elles ne possèdent pas des ressources de revenus stables constituant un obstacle majeur à leur participation à la vie économique. Pour le cas des femmes paysannes, par exemple, recourir aux crédits agricoles est un risque car le taux d'intérêt est encore élevé et l'existence des garanties excessives s'ajoute avec d'autres conditions, exigées par les institutions financières de microcrédit dans notre pays. Donc, l'accès aux crédits reste encore limité.

Concernant l'épargne, le taux d'épargne à Madagascar étant encore faible vu la faiblesse du niveau de revenu destiné à la consommation dont la femme assure presque la totalité des dépenses dans le foyer. Par conséquent, force est de reconnaître que la part de revenu à épargner pour pouvoir anticiper les besoins du futur est presque inexistante.

Section 2 : Difficultés d'accès à un emploi stable et rémunérateur

Les femmes en milieu urbain sont surtout présentes dans le secteur informel où elles occupent 47% des emplois. Ce secteur bien qu'il soit instable et peu sécurisant, constitue un refuge et un mode d'insertion privilégié par les femmes face au développement accéléré des zones urbaines, à l'exode rural et à la crise économique. Ces activités leur procurent des revenus modestes qui sont surtout affectés aux dépenses domestiques.

Malgré les lois en vigueur qui garantissent l'égalité de chance des hommes et des femmes dans l'emploi et dans le secteur privé, les femmes subissent des discriminations au niveau de l'embauche et au niveau des salaires. Les conditions de travail dans certaines entreprises sont particulièrement contraignantes surtout pour les femmes enceintes.

Les femmes chefs de ménages qui représentent 17,5% des ménages malgaches, sont davantage exposées au risque et à l'insécurité d'emploi en raison de leur situation matrimoniale.

Cependant, quel que soit le milieu, les femmes jouissent d'une faible autonomie d'action et d'une capacité économique plutôt précaire pour assumer efficacement et de manière pérenne leur rôle d'acteur de développement.

La proportion des femmes occupant un emploi régulier exerce un effet important et négatif sur le ratio homme/ femme dans l'éducation. A Madagascar les femmes s'occupent surtout des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) exemple dans les zones franches et les petits emplois mal rémunérés et à temps partiel (un programme de réhabilitation de route ou un projet environnemental dans le milieu rural)

Tableau 5 : Structure des emplois par branche d'activité, selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture / primaire	54.7	86.5	80.5
Industrie alimentaire	0.8	0.2	0.3
Textile	2.9	0.7	1.1
BIP/HIMO	2.8	0.8	1.2
Autres industries	3.2	1.7	2.0
Commerce	17.7	4.3	6.9
Transport	2.7	0.6	1.0
Santé privée	0.5	0.1	0.2
Enseignement privé	1.0	0.3	0.5
Administration publique	5.6	1.7	2.4
Autres services privé	8.2	3.2	4.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0

Source : INSTAT/DSM/ EPM 2010

D'après ces données de l'INSTAT, les femmes sont plus frappées par le phénomène de chômage que les hommes. A l'âge adulte, l'inégalité du genre au niveau de la profession ne cesse de s'alourdir. Les femmes malgaches sont plus exposées aux risques d'exclusion sur le marché du travail que les hommes.

Section 3 : Inégalité ou discrimination

Les inégalités entre genre à Madagascar prouvent les discriminations envers les femmes. Dans la grande île, d'après le dernier recensement de la population fait par l'INSTAT en 2005, le nombre de femmes est approximativement le même que celui des hommes. La proportion des femmes se situe à 50,6% cela revient à dire qu'elles constituent une proportion non négligeable dans le développement du pays.

a) Les inégalités sur le marché du travail

Comme tous les marchés, il y a offres du travail ou demandes d'emplois et des demandes du travail ou offre d'emplois. Actuellement, le marché n'arrive pas à

régler les déséquilibres entre offre et demande, c'est pourquoi nous trouvons des chômeurs dans tous les pays du monde.

Le plein emploi n'existe pas en réalité. En matière de travail, le contenu du curriculum vitae(CV) est important et que le CV des hommes diffère de celui des femmes par son contenu, surtout dans la rubrique étude poursuivie et formation professionnelle. Les hommes sont plus avantagés que les femmes dans la mesure où ils réussissent mieux que les femmes dans les études.

- **Les genres d'activités à Madagascar**

A Madagascar, 82% de la population sont dans le secteur primaire. La plupart des malgaches sont donc des agriculteurs, des éleveurs ou des pêcheurs. Le taux de chômage dans la grande île est relativement faible. D'après l'INSTAT, le taux d'activité est « *un indicateur qui permet de mesurer le niveau de participation de la population en âge de travailler dans la vie économique d'un pays à une période bien déterminée* ».Le premier indicateur du marché du travail est le taux d'activité. Les différences de taux d'activités entre genre ne sont pas considérables. Ce taux est de 86,1% pour les femmes contre 90,2% pour les hommes.

Le niveau de vie est un facteur discriminant du comportement d'un individu vis-à-vis du marché du travail. Le taux d'activité augmente au fur et à mesure qu'on se déplace des groupes des plus pauvres aux groupes des plus riches. Durant les années 2004 et 2005, le taux d'activité chez les hommes est toujours légèrement supérieur à celui des femmes. Ce taux s'élève à 63.7% en 2010 selon le rapport de l'INSTAT. Un taux d'activité élevé signifie une population majoritairement en situation de travail.

Tableau 6 : Taux d'activité selon le milieu de résidence et selon la région (unité%)

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga	62.0	68.6	65.8
Vakinankaratra	70.8	70.9	70.9
Itasy	58.5	62.7	62.3
Bongolava	65.9	68.4	68.1
MatsiatraAmbony	59.6	59.0	59.1
Amoron'i Mania	64.4	60.9	61.3
VatovavyFitovinany	49.8	58.9	57.8
Ihorombe	63.3	53.7	55.5
AtsimoAtsinanana	51.5	58.6	58.0
Atsinanana	55.7	59.4	58.5
Analanjirifo	54.7	60.5	59.3
AlaotraMangoro	56.3	63.5	62.4
Boeny	70.9	79.0	76.6
Sofia	54.1	66.4	65.0
Betsiboka	58.4	66.9	65.7
AtsimoAndrefana	63.0	68.6	67.3
Melaky	59.3	67.2	65.3
Androy	62.5	68.9	67.0
Anosy	55.1	77.1	74.2
Menabe	61.0	69.0	67.0
DIANA	52.7	62.4	58.5
SAVA	57.2	58.2	58.1
Total	60.1	64.6	63.7

Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

Le niveau insertion des hommes dans la vie économique est plus important comparé à celui des femmes ; il y a un écart de trois points entre le taux d'activité respectifs. Ce phénomène n'a pas changé par rapport à la situation en 2005. En général, même en milieu rural où la participation féminine était toujours plus importante. En effet, plus de 66% des femmes. La situation dans la région

d'Amoron'i Mania et Matsiatraambony échappe à cette règle. Ainsi, si plus de 64.4% des femmes sont actives. La proportion n'est que de 58.2% pour les hommes. A Atsinanana, Analanjirofo et Sofia, aucune différence significative n'existe entre le niveau d'insertion des femmes et des hommes.

- **Les Femmes et le chômage**

A Madagascar, les femmes sont plus victimes que les hommes au chômage.

D'après le BIT, le chômage est défini comme « une situation d'une personne sans emploi, apte au travail et désireuse de travailler, recherchant effectivement un emploi rémunéré ». À Madagascar, le taux de chômage est encore faible car 82% de population sont des agriculteurs (INSTAT, 2005)

Dans ce secteur d'activité, il faut des capacités physiques très fortes, les méthodes de culture est encore à base traditionnelle. Les taux de chômage des femmes rurales malgaches est donc supérieur à celui des hommes selon les informations fournies par les personnes concernées par ces activités.

Leur faible capacité physique est donc une des causes du taux de chômage fort, c'est-à-dire le capital physique joue un rôle important dans la vie paysanne malgache. Le capital humain est ici un facteur secondaire car les deux genres ont à peu près le même niveau d'éducation dans la campagne.

Pour les zones urbaines, la cause de l'écart des taux de chômage entre les genres sont l'insuffisance de capital humain car les hommes sont mieux éduqués que les femmes. Dans cette zone, les problèmes des femmes malgaches sont identiques aux autres pays pauvres. Aucune différence significative n'est observée sur la structure des emplois masculins et des emplois féminins, sauf que les femmes se tournent plutôt vers les activités commerciales : 6% des emplois féminins contre seulement 3% chez les hommes (INSTAT, EMP 2005)

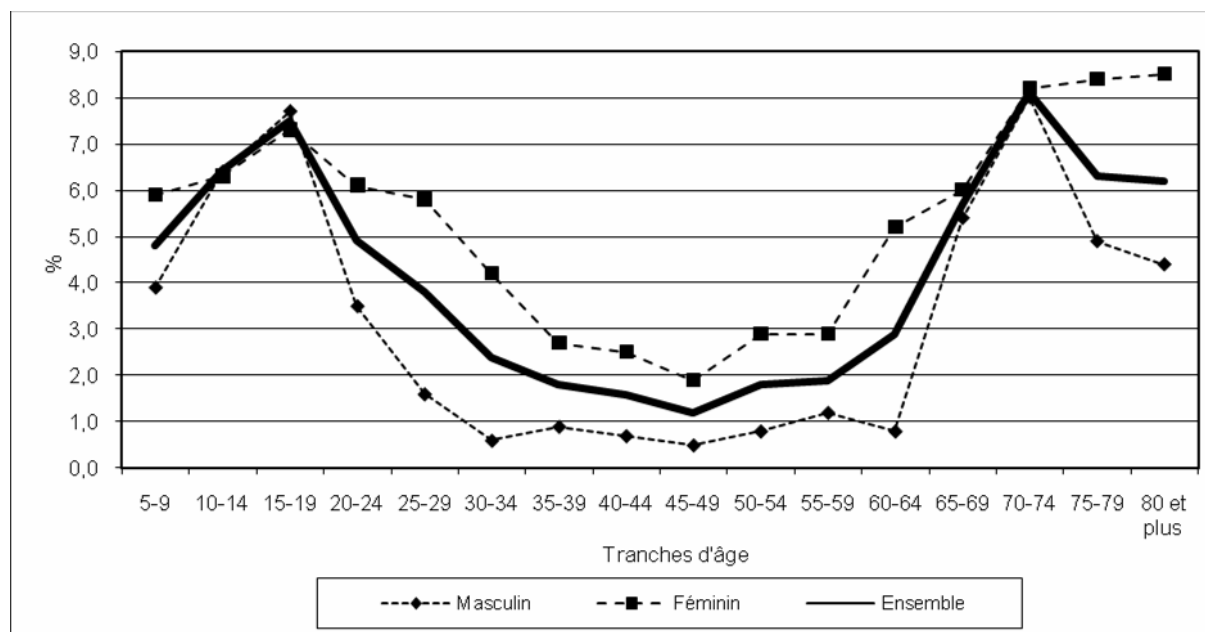
Tableau 7 : Taux de chômage selon le genre, et selon la région (unité%)

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Analamanga	3.4	7.4	5.4
Vakinankaratra	1.6	1.5	1.6
Itasy	4.0	3.3	3.7
Bongolava	0.6	2.9	1.7
MatsiatraAmbony	5.7	3.3	4.5
Amoron'i Mania	0.5	1.8	1.2
VatovavyFitovinany	1.7	1.7	1.7
Ihorombe	2.4	16.4	8.6
AtsimoAtsinanana	0.5	0.7	0.6
Atsinanana	6.1	9.5	7.8
Analanjirifo	0.9	4.8	2.9
AlaotraMangoro	2.0	4.3	3.0
Boeny	2.9	3.3	3.1
Sofia	5.6	6.6	5.8
Betsiboka	3.8	4.5	4.2
AtsimoAndrefana	1.4	2.9	2.2
Melaky	2.7	7.0	4.8
Androy	2.9	4.0	3.4
Anosy	1.8	5.4	3.6
Menabe	1.5	3.2	2.3
DIANA	4.8	9.9	7.4
SAVA	3.5	5.9	4.7
Ensemble	2.9	4.8	3.8

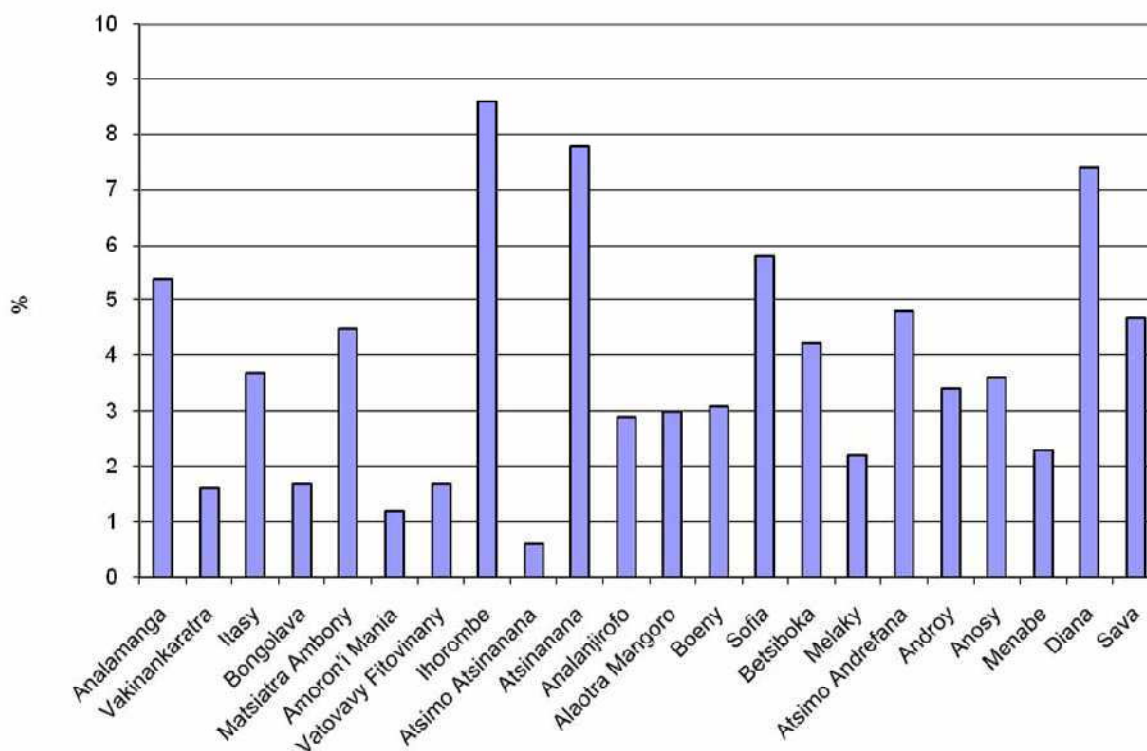
Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

D'après l'enquête auprès des ménages, le chômage touche beaucoup plus les femmes que les hommes surtout dans les zones urbaines dont le taux de chômage est 3,6% chez les femmes et 2.0% chez les hommes. Mais dans le cas exceptionnel comme Amoron'i Mania où le chômage frappe beaucoup plus les hommes que les femmes 1.8% contre 0.5%. En milieu rural, presque toutes les femmes n'arrivent pas à terminer leurs études.

Graphique 5 : Taux de chômage selon le genre, et selon les tranches d'âge



Graphique : 6 Taux de chômage par région



b) Les inégalités du revenu

Dans une société marchande, le revenu conditionne totalement le niveau de vie. Ces inégalités du revenu se distinguent par trois sortes de revenu : le revenu du

capital (ou profit), ensuite le revenu du travail (c'est le salaire ou la rémunération) et enfin le revenu du propriétaire.

Pour la différence entre genre, dans le cas de Madagascar, les revenus sont généralement différents au niveau national. Dans la grande île, presque toutes les entreprises appartiennent aux hommes donc la plus grande part de revenu sera affectée à la rémunération du propriétaire de l'entreprise.

D'abord, le salaire est une fonction croissante du diplôme. L'échelle des salaires est de 1 à 5 entre les non scolarisés et les diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, les salaires annuels varient de 676. 000 Ar. (pour ceux qui n'ont pas été à l'école) à 2. 839. 000 Ar. (pour ceux qui ont fréquenté l'université), en passant par 830. 000 Ar. (pour les salariés de niveau primaire) et 1. 601.000Ar. (pour les salariés de niveau secondaire). Le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes, mais l'écart s'est réduit de façon significative par rapport aux résultats de 2005. Les premières doivent se contenter de 1. 235. 000 Ar., soit 84% de ce que les seconds touchent (1. 471. 000 Ar.). Le rapport était de 65% en 2005. Cette faiblesse du salaire féminin est avérée quels que soient la branche, le niveau de qualification, et le statut considérés.

Tableau 8: Inégalité de revenu annuel moyen selon le genre, et selon le niveau d'instruction Unité: en millier d'Ar

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans instruction	659	552	616
Primaire	901	681	830
Secondaire	1680	1451	1601
Supérieur	3078	2462	2839
Ensemble	1471	1235	1388

Source : INSTAT/DSM/ EPM 2010

Le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes, mais l'écart s'est réduit de façon significative par rapport aux résultats de 2005. Les premières doivent se contenter de 1 235 000 Ar., soit 84% de ce que les seconds touchent

(1 471 000 Ar.). Le rapport était de 65% en 2005. Cette faiblesse du salaire féminin est avérée quels que soient la branche, le niveau de qualification, et le statut considérés

c) Marginalisation des femmes malgaches dans le développement

Les femmes sont négligées par les hommes dans certaines régions rurales à Madagascar, on va emprunter deux principes de cultures de certains hommes malgaches qui sont : « les hommes mangent d'abord, les femmes ensuite » et « les meilleurs sont réservés aux hommes ».

Les hommes pensent qu'ils travaillent beaucoup plus que les femmes, mais en réalité ces derniers occupent presque tous les rôles.

Exemple : elles se réveillent à 6h du matin, font le petit déjeuner, préparent leurs enfants pour l'école et se rendent au travail du champ. Mais les hommes ne s'élèvent qu'à 7h 30 et prennent leur petit déjeuner. Donc par rapport aux hommes, surtout en milieu rural, les femmes travaillent durement que les hommes.

Les pratiques et les attitudes traditionnelles vis-à-vis des femmes se sont étendues dans la vie publique. Les femmes sont moins représentées aux hauts fonctionnaires et aux postes de décision du gouvernement, des forces armées, de la banque centrale, des ministères des finances et de la planification et des organisations régionales.

Dans la plupart des cultures, les femmes n'ont pas le droit de diriger des postes de commandement et de prendre des décisions. Elles ne sont pas admises à part entière au processus de décision à l'échelle familiale, communautaire et nationale. Par conséquent, leur représentation dans les parties politiques, les institutions publiques, les organisations populaires, paysannes, professionnelles est faible. Donc il est pourtant indispensable que leurs capacités de décision soient reconnues à tous les niveaux pour accélérer le développement de Madagascar, un proverbe malgache dit « *hazotokanatsymbaala* » c'est-à-dire « un bois n'est pas une forêt ».

On a bien remarqué aussi que dans les zones rurales, les intérêts des hommes et des femmes sont parfois divergents. On peut avoir des obstacles sur les possibilités

d'intégration aux instances de prise de décision et aux structures de gouvernance dans plusieurs régions du pays. Le manque de capacité à la responsabilisation des femmes rurales affecte la quasi-totalité des femmes.

Au niveau de la prise de décision, les inégalités liées au genre et aux difficultés de partage du pouvoir trouvent leur fondement dans la culture qui a instauré un modèle familial caractérisé par des inégalités entre les statuts, les rôles sociaux des deux genres et les rapports de force entre les sexes de cristalliser l'autorité masculine. Il est nécessaire de reconnaître que les femmes ostracisent à la société malgache et n'ont pas le droit de prendre de décisions et d'agir à leur guise. Le pouvoir décisionnel est en fait lié à l'appropriation des moyens de production dont l'homme détient le monopole pour des raisons culturelles, religieuses et coutumières.

CHAPITRE II : LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT RURAL

Les femmes rurales assurent généralement les activités agricoles or sa participation au développement rural peut être agricole ou non agricole. Toutefois, ce potentiel est directement lié au développement et à la segmentation du marché. On a observé que les activités non agricoles entreprises par les femmes avaient tendance à passer dans la sphère d'activité des hommes avec l'ouverture et la segmentation des marchés.

Par ailleurs, les stratégies de développement de compétence féminine dans le domaine commercial renforçaient souvent les productions traditionnelles des femmes (vannerie, artisanat, ...) ainsi que la transformation des aliments comme l'huile de palme et d'arachide. Tous ces facteurs témoignent une stratégie qui n'ont pu connaître les caractéristiques distinctes des activités féminines créatrices de revenus et de leurs relations avec le marché.

Enfin, le seul moteur principal du développement rural est l'amélioration de l'agriculture avec la participation active de la femme.

Section 1 : Rôle des femmes dans le développement rural

La plupart des femmes en milieu rural s'occupent des activités agricoles mais aussi des activités non agricoles.

Sur le plan économique, les femmes rurales constituent la plus forte proportion de la population active à Madagascar car d'après l'enquête auprès de ménage 2010, la population malgache compte plus d'individus féminins (50.5%) que des masculins (49.5%). Mais sa part de contribution économique à la valeur ajoutée nationale est dans la production artisanale.

a) les activités principales des femmes rurales

Dans les activités agricoles, les occupations des femmes sont :

- transport de la fumure
- semis et sécurité des jeunes plants
- Travaux de repiquage

- sarclage manuel et surveillance des animaux ravageurs
- transport de la récolte après fauchage
- Battage et séchage
- Pilonnage manuel du Paddy

Les femmes rurales assurent généralement la commercialisation des produits agricoles et la gestion du budget familial. Elle est surtout confrontée aux problèmes d'évacuation et d'écoulement des produits à juste prix faute d'infrastructure routière et de la capacité technique de vente.

En zone rurale, les femmes s'occupent en permanence des activités domestiques et agricoles. L'enquête prioritaire auprès des ménages 2005 indique que la population féminine est 85% active dans le secteur agricole où elle produit plus de la moitié des cultures vivrières dont une part importante est consommée par la famille. Les femmes rurales sont donc engagées pour l'essentiel, à travers le travail de production sur les terres familiales, dans des activités de subsistance, et aussi dans certaines régions dans les cultures d'exportation. Les femmes occupent 42,2% des emplois agricoles, d'après les données de l'EPM de 1997.

Les femmes rurales sont également responsables de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et s'investissent aussi dans l'artisanat, même si pour ces activités, elles sont constamment confrontées à des difficultés d'approvisionnement en matières premières et de commercialisation de produits finis.

b) Les processus du développement rural des femmes

Les femmes rurales sont impliquées totalement dans le processus de développement rural et participe à tout le cycle de la production agricole, à sa transformation et à sa commercialisation. Elle tire la majorité de ses revenus de la vente des produits agricoles et artisanaux.

De manière générale, elles consacrent plus d'heures de travail que les hommes concernant les tâches et les responsabilités domestiques.

Il faut aussi faire remarquer que les répartitions entre les femmes et les hommes des tâches reflètent la hiérarchisation de la société malgache dans laquelle l'homme occupe une position dominante par rapport à celle de la femme.

Pourtant, les femmes rurales participent aux activités non agricoles qui leur rapportent des revenus très importantes et possèdent le potentiel nécessaire pour accroître leur niveau de vie. Toutefois, ce potentiel est directement lié au développement et à la segmentation du marché.

Par ailleurs, les stratégies de développement des compétences féminines dans le domaine commercial renforcent souvent les productions traditionnelles des femmes (vannerie, artisanat ...) ainsi que la transformation des aliments, comme l'huile de palme et d'arachide. Etant donné que ces stratégies qui n'ont pu reconnaître les caractéristiques distinctes des activités féminines créatives de revenus et de leur relation avec le marché. Lors de la discussion préliminaire sur la technologie, on a soulevé la nécessité de prendre en compte la spécificité des femmes en tant que consommatrices. Il en est de même pour les femmes productrices. Il est indispensable de tirer les enseignements de la participation des femmes à l'agriculture et d'élaborer des stratégies pour renforcer leurs droits, garantir un certain degré de certitude et réduire les risques.

Le développement accéléré des zones urbaines, l'exode rural et la crise économique ont amené les femmes à s'investir davantage dans le secteur informel, même si elles se retrouvent dans les activités les moins rémunérées, requérant une moindre qualification. Pour elles, le secteur informel est une source privilégiée d'emplois qui leur permet, malgré la faiblesse des revenus qu'elles en tirent, de faire face de façon régulière aux responsabilités croissantes qui leur incombent dans la prise en charge quotidienne de leurs multiples rôles. Ces derniers affluent également dans le secteur informel, suite à la crise économique et à la rareté des emplois. Ainsi chaque jour, les femmes du secteur informel se voient éloignée leur impossibilité de produire.

Il faut souligner que le secteur informel ne fait l'objet d'aucune législation visant la protection des travailleurs. Ainsi, ce secteur est-il caractérisé par l'insécurité et la précarité.

Dans le secteur formel, les femmes sont certainement présentes mais, moins spécialisées, elles sont moins compétitives sur le marché de travail et elles sont donc sous représentées dans ce secteur. On les trouve aussi essentiellement au niveau du public dans les emplois administratifs. Les femmes sont également dans le domaine de l'enseignement et de santé. Leur présence dans ces secteurs est fortement liée à leur rôle traditionnel de reproduction et de gestionnaire de la cellule familiale qui leur sont assignés dès la naissance et qui orientera toute leur vie. L'étude sur la structuration des emplois à Madagascar réalisée en 1995, nous indique que dans le secteur privé, 16,7% des salariés sont des femmes. Elles sont plutôt concentrées aux postes d'emplois administratifs. Dans le secteur industriel, les femmes occupent 30% des emplois dans les industries alimentaires, la production de chaussures et les industries textiles 51,4%. Dans toutes ces branches d'activités, les femmes exercent le plus souvent comme ouvrières.

Par ailleurs, une attention particulière devra être accordée aux zones franches industrielles qui emploient 0,6% de l'ensemble de la population selon le rapport national sur le développement humain de 1997. D'après l'interview auprès du ménage employé dans les entreprises des zones franches, il y a 158 entreprises à Madagascar et qui ont créé environ 36000 emplois. La main d'œuvre dans ces zones franches est majoritairement des jeunes dont 84% de l'effectif total sont de sexe féminin.

Ainsi, malgré le réel potentiel productif qu'elles constituent, les femmes ont un pouvoir économique. Dans tous les secteurs, elles font l'objet de discrimination et pratiquent leurs activités dans des conditions encore difficiles.

La crise économique et la rareté des emplois renforcent ces discriminations et accentuent l'inégalité de chances entre les sexes sur le marché de travail.

D'une manière générale, il faut reconnaître que l'importance numérique des femmes et la dynamique économique qu'elles démontrent dans tous les secteurs d'activité sont en contradiction avec la place qui leur est faite dans les grands objectifs de développement. Le travail des femmes dans de nombreux domaines, n'est pas quantifié. Les femmes, par leur nombre et leur poids dans les différents

Secteurs de l'économie, constituent une force de travail important pour l'économie nationale.

Section 2 : La participation féminine à la prise de décision

Au niveau du pouvoir décisionnel, l'amélioration de la situation des femmes à ce niveau est basée sur la manifestation de sa volonté politique pour gagner des places où elle peut prendre des décisions. Il ne faut pas marginaliser les femmes, mais il est nécessaire de les nommer aux postes de décision. Les ONGs ont leurs places importantes dans la formation en leadership féminine. Les gouvernements ont aussi des rôles à jouer sur les réformes administratives, il faut adopter un changement pour mettre les hommes et les femmes sur les mêmes pieds d'égalité au niveau de l'administration. A cet effet, les hommes doivent être conscients qu'il n'y a pas de développement sans participation active des femmes dans la vie socio-économique du pays. D'ailleurs Dieu en personne dit qu'il donnait une femme pour Adam afin de l'aider et d'après les proverbes malgaches l'homme et la femme qui travaillent ensemble « ont une mérite égale, car l'un est le métal grâce auquel on a trouvé les biens, l'autre la bêche par laquelle on a acquis les biens ».

D'après toutes ces analyses, le gouvernement, les sociétés et les hommes surtout doivent être persuadés que sans la mobilisation et la participation des femmes, il ne saurait y avoir de développement économique durable à Madagascar. Les autorités malgaches ont fait de la promotion des femmes une composante essentielle de politique de développement. L'objectif principal poursuivi est de permettre aux femmes de jouer un plus grand rôle dans le processus de développement rural et d'avoir un plus grand accès aux services sociaux. Pour atteindre cet objectif majeur, le Ministère chargé spécifiquement des questions liées à la promotion de la femme doit être compétent et capable de suivre et de valoriser les actions des femmes sur le plan socio-économique, juridique et institutionnel.

Section 3 : Les indicateurs de la participation des femmes (IFP) dans le développement.

L'IFP à Madagascar reste encore faible malgré les différents postes occupés par les femmes malgaches dans le cadre de la vie politique du pays.

Autrement dit, les opportunités offertes aux femmes pour s'introduire dans les domaines clés de la participation et de la prise de décision politique et économique restent limitées. Ainsi, durant le mandat de 2003 à 2007, à l'Assemblée Nationale on ne compte que 4,4% des femmes et 11% des sièges au sénat (UNDAF Madagascar 2008-2011, le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance ou Développement). Néanmoins, à l'issue du changement du gouvernement en janvier 2007, une femme Ministre et deux femmes vices Ministres ont été nommées.

Aucune femme n'a été ni Premier Ministre, ni Président de la République, ni Président du Parlement depuis l'indépendance en 1960. Aucune femme n'occupe de poste de gouverneur ou chef de province. Les femmes sont donc presque entièrement écartées des affaires administratives de très haut niveau. On les trouve à des niveaux plus bas comme les sous-préfets, les députés dont elles ne représentent d'ailleurs qu'un peu moins de quart de l'ensemble.

Comme indiqué par le FNUAP ou Fonds de Nations Unies pour la Population, « parmi les causes du déséquilibre, on relève le faible niveau d'instruction des femmes les facteurs socio-culturels qui déterminent la place de l'homme et de la femme, les rapports entre les genres en terme de pouvoir de décision, de responsabilité, d'accès aux ressources et de leur contrôle ... Tous ces facteurs ont des impacts négatifs sur les respects des droits et de l'autonomisation de la femme et de la jeune fille ».

CHAPITRE III : IMPACTS DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL

Section 1 : Au niveau du secteur productif

Afin de parvenir au développement rural efficace du secteur, l'appui à l'organisation et à la professionnalisation des producteurs est important par l'incitation à la constitution des groupes pour en faire des partenaires de la dynamique de développement rural. Le processus de mise en place des chambres d'Agriculture à tous les niveaux (national, régional, et communal) constitue un élément essentiel pour la pérennisation des structures.

Par ailleurs, le système d'enseignement et de formation agricole devra être restructuré avec l'instauration d'une synergie entre recherche/ production/ formation pour améliorer les performances et les compétences dans le secteur.

La relance de la mécanisation agricole s'avère indispensable dans l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté. Une mesure importante que le gouvernement a pris concerne la détaxation du matériel agricole.

Concernant l'agriculture, les programmes devront s'orienter vers l'assurance de la sécurité alimentaire et l'optimisation de l'utilisation des ressources à travers les objectifs suivants :

- Augmentation de la productivité agricole ainsi que la superficie cultivée qui peut être atteinte par les actions ci- après :
- Intensification de la production animale et végétale
- Développement des infrastructures de production et des exploitations qui sera basé sur la réhabilitation de pistes rurales,
- Contrôle des maladies animales
- Développement des périmètres irrigués et des bassins versants
- Mise en œuvre du système et renforcement du système de prévision, de surveillance et d'alerte des catastrophes naturelles.
- Intensification de la recherche appliquée au développement rural
- Relance de la mécanisation agricole en mettant en place des sites de mécanisation pilote.

- Promotion des petits investissements en zones rurales.
- Promotion des exportations agricoles en améliorant la qualité.
- Assurance d'une gestion transparente et rationnelle des ressources pour assurer la pérennité.

Section 2 : Amélioration de la condition des femmes malgaches

Les raisons qui justifient l'amélioration de la condition actuelle des femmes malgaches s'articulent autour de trois domaines de l'analyse de la situation de la femme dans les domaines socio- économique, juridique, institutionnel et décisionnel.

A Madagascar, les femmes bénéficient d'un statut relativement favorable au sein de la société, les données actuelles relatives à leur situation font apparaître des contraintes majeures à leur pleine participation au processus de développement.

L'amélioration de la situation sociale, économique et politique des femmes est une condition essentielle à l'instauration d'un développement durable. Une acceptation s'est dégagée au niveau mondial pour faire du renforcement des capacités des femmes un objectif majeur, afin de promouvoir un développement durable et assurer à l'économie une croissance soutenue.

La promotion des femmes passera nécessairement par l'augmentation de leur niveau de vie et de leur niveau d'instruction.

a) Sur le plan socio-économique

Les femmes, surtout dans les zones rurales ont de faible pouvoir économique. Alors, la société a tendance à marginaliser les femmes dans le développement.

Cette réalité se passe comme suit : il y a d'abord la méconnaissance des femmes dans la société, et on peut dire que c'est à cause de leur faible niveau d'instruction et de formation sans oublier aussi le faible accès des filles dans les enseignements technique et supérieur et qui est la cause de leur insuffisance numérique dans le domaine technique.

Ensuite, dans le domaine de santé, les femmes et les adolescentes ont un état de santé précaire, car elles demeurent très exposées aux maladies et restent tributaires des services qui leur sont offerts pour prendre en charge leurs besoins en sanitaire.

En ce qui concerne les objectifs socio- économiques, il est nécessaire de changer la mentalité des femmes et des hommes favorables à la promotion économique. De plus l'accès des femmes rurales au secteur de production, aux techniques, aux nouvelles technologies doit être intensifié et cela demande une augmentation des opportunités d'investissement et d'emploi pour les femmes dans tous les secteurs d'activités.

b) Sur le plan juridique

A cause du faible niveau de connaissance en leur droit, de nombreuses femmes ne jouissent pas leur droit. Elles sont souvent exploitées, et se résignent à leur situation faute de pouvoir de se défendre quand les textes et les mesures favorables à leur protection et à leur promotion sont mal appliqués. Mais on peut envisager une amélioration du statut de la femme s'il y aura un changement de mentalité et de comportement favorable ainsi qu'une assurance d'information appropriée des diverses composantes de la société sur les droits des femmes et des petites filles. En dépit de tout cela, le niveau de connaissance et d'information des femmes sur leur droit et les procédures pour les faire appliquer doivent accroître.

c) Sur le plan institutionnel et décisionnel

Les femmes restent limitées dans leur autonomie d'action et de prise de décision dans la famille et dans la société. Traditionnellement, la prise de parole et la décision ne sont pas de leur ressort, ce qui conduit à leur sous-représentation dans les instances ou les décisions à prendre.

L'intervention de l'Etat dans le domaine de la promotion des femmes est insuffisante. Car on remarque à cet effet que chaque fois que le législateur évoque ou traite d'un droit fondamental de la personne humaine dans la constitution, il utilise l'expression d'individu, de personne ou de citoyen, sans distinction de genre. Or, la constitution pose très clairement le principe d'égalité de tous devant la loi, sans aucune distinction. Elle condamne tout acte de discrimination, quelle que soit l'origine ou le but, prévoit sa punition par la loi. C'est-à-dire, l'Etat doit avoir la volonté d'assurer et de garantir l'égalité entre les hommes et les femmes à Madagascar.

Les femmes sont faiblement représentés dans le pouvoir public surtout dans l'Assemblée Nationale d'où l'inexistence de la décision des femmes dans les affaires nationales.

Notons que les objectifs à venir pour la femme doivent apparaître si l'on a une vraie promotion de la femme dans le développement au niveau de l'institution et de décision. C'est-à-dire il est d'une importance considérable de représenter les femmes dans les instances de décision. Il est aussi envisageable d'augmenter et de dominer la représentation des femmes quand il y a une décision à prendre.

Section 3 : Les politiques pour assurer la promotion économique des femmes

L'intégration des femmes au processus de développement économique et sociale est très difficile. Les mesures à prendre pour atteindre les objectifs cités dans le cadre socio-économique devront tenir compte du faible pouvoir économique des femmes malgaches et de la féminisation croissante de la pauvreté et accorder une priorité absolue à l'amélioration du niveau de leur revenu. A cet effet, le renforcement des capacités organisationnelles et entrepreneuriales des femmes, l'amélioration de leur productivité et la promotion de nouvelles perspectives d'investissement, d'emploi et de crédit pour eux s'imposent comme des stratégies inévitables pour leur assurer une réelle promotion économique. Alors, l'accent est mis sur les activités de sensibilisation, d'information et d'éducation sur toutes les questions liées à l'amélioration des conditions de vie des femmes, de leurs enfants et de leurs familles. Pour les réaliser, les mesures à prendre sont les suivantes :

- Développer un programme d'IEC (Information, Education et communication) à l'endroit de la communauté.
- Faciliter l'édition d'un bulletin d'information des femmes malgaches dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'investissement.
- Organiser des campagnes de sensibilisation, d'IEC sur la santé, les MST/ SIDA et les violences faites aux femmes.
- Développer les programmes d'information et de sensibilisation sur les filières et les carrières.
- Intégrer la dimension genre dans tous les projets de développement.

- Développer un programme d'IEC pour favoriser un accès direct des femmes aux facteurs et aux moyens de productions.
- Faciliter l'accès des femmes à l'acquisition des moyens de production et aux ressources naturelles comme la terre et l'eau potable.
- Renforcer les capacités institutionnelles des organisations des femmes à caractère régional.
- Créer un réseau communautaire des femmes opératrices économiques.
- Organiser des foires commerciales et des expositions à caractère régional pour regrouper et encourager les femmes à monter des projets de développement économique et social plutôt en milieu rural.
- Mettre en place un système d'information sur la situation économique et sociale des femmes pour inciter les autres femmes à suivre les exemples de leurs sœurs.
- Promouvoir des espaces de formation et d'échange pour les femmes en organisant des ateliers et des forums nationaux.

CHAPITRE IV : PROPOSITIONS OU RECOMMANDATIONS

En se référant aux diverses problématiques analysées précédemment, on peut affirmer que les femmes ont une place importante dans le développement rural et cela tourne autour de deux grands axes dont le développement de production et la promotion des activités socio-culturelles comme l'éducation et la formation, la santé, le droit et la prise de décision.

Section1 : Le développement de production

- ❖ Une amélioration des activités de production par :
 - L'encadrement technique et la formation des producteurs ;
 - Un accès facile aux moyens de production, aux intrants et surtout aux crédits agricoles.
 - La construction et la réhabilitation des ouvrages d'irrigation
- ❖ Un renforcement des infrastructures d'évacuation des produits par la réhabilitation des pistes et du marché.
- ❖ Une amélioration de l'environnement par la promotion du reboisement et de l'arboriculture, le renforcement organisationnel des comités contre les feux de brousse dans le milieu rural.
- ❖ Accroître et promouvoir la production agricole avec une utilisation optimale ainsi qu'une gestion durable des ressources, des infrastructures et du matériel agricole.
- ❖ Accroître l'accès des femmes rurales aux facteurs de production, aux techniques et aux nouvelles technologies .
- ❖ Accroître le niveau de revenu des femmes rurales et celles du secteur informel.

Section2 : La promotion des activités socio- culturelles

En ce qui concerne le niveau d'éducation et de formation des filles et des femmes, il est nécessaire de :

- ❖ Contribuer au développement de l'aptitude des familles, des éducateurs et des autorités de l'éducation à concevoir et à dispenser une éducation sensible au genre.

- ❖ Améliorer le niveau de revenu des femmes chefs de ménage et les conditions de vie de la famille.
- ❖ Amener les hommes à assumer davantage leurs responsabilités vis-à-vis de l'éducation et la prise en charge des enfants.
- ❖ Accroître les opportunités de formation des filles déscolarisées et favoriser leur insertion dans la vie économique.
- ❖ Contribuer à améliorer le taux d'accès des filles à tous les niveaux d'éducation et favoriser la réussite scolaire.
- ❖ Contribuer à réduire le taux d'analphabétisme féminin.

Pour la santé, il faut :

- ❖ Améliorer l'accès aux services de santé par la mise en place de CSB ou Centre de Santé de Base dans tous les fokontany.
- ❖ Assurer aux femmes l'accès à des services de santé de qualité durant tout leur cycle de vie.
- ❖ Contribuer à la réduction de la mortalité et la morbidité maternelles.
- ❖ Accroître l'utilisation de la Planification Familiale tant en milieu rural qu'en milieu urbain.
- ❖ Contribuer à parvenir et à lutter contre la propagation des IST et du SIDA et accorder une attention particulière aux femmes enceintes.
- ❖ Contribuer à l'amélioration de la situation socio-sanitaire des femmes au travail et de celles en situation difficile.
- ❖ Assurer une meilleure intégration du concept Genre dans les programmes de santé et de santé de la reproduction.

Pour renforcer l'application des droits des femmes et la participation féminine à la prise de décision il retient à :

- ❖ Amener les différentes composantes de la société à un changement de mentalité et de comportement favorable à l'amélioration du statut de la femme.
- ❖ Contribuer à lutter contre les violences faites aux femmes et aux adolescentes.
- ❖ Assurer une information appropriée des diverses composantes de la société sur les droits des femmes et des petites filles.
- ❖ Accroître le niveau de connaissance et d'information des femmes sur leurs droits et les procédures pour les faire appliquer.

- ❖ Assouplir les procédures et les rendre accessibles.
- ❖ Assurer une meilleure protection spéciale aux femmes chefs de ménages et celles en situation difficile.
- ❖ Accroître la représentation des femmes dans les instances de décision et tendre vers la parité d'ici 2015.

CONCLUSION

Les femmes constituent plus de la moitié de la population. Elles jouent effectivement leur rôle d'artisan du développement. Les femmes malgaches sont servies pour ce faire par un statut relativement favorable, à la fois du point de vue législative et coutumière. Elles occupent plusieurs heures de temps à la tâche quotidienne. La population féminine active produit plus de la moitié des cultures vivrières pour assurer la subsistance de la famille. Les femmes rurales sont donc engagées pour l'essentiel, à travers le travail de production sur les terres familiales, dans des activités de subsistance, et aussi, dans les cultures d'exportation.

Les femmes rurales sont également responsables de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et s'investissent autant dans l'artisanat.

Face à la situation de la crise, les femmes rurales connaissent un surcroît de travail et de responsabilité qui l'amène uniquement à la survie du foyer. En plus de leurs tâches domestiques et des travaux agricoles qui sont déjà très lourds, elles vont élargir leur champ d'activité jusqu'au secteur informel où elles vont mener des activités plus rémunératrices afin de subvenir aux besoins de la famille. Ainsi les femmes rurales s'investissent dans des activités multiples, à la fois domestiques et économiques.

Il suffit d'analyser les situations et les obstacles qui empêchent les femmes rurales de jouer leur rôle de véritables actrices du développement. Ces obstacles relèvent leur faible niveau d'éducation et de formation et surtout d'information.

Une élaboration des stratégies pour la promotion des femmes rurales visent à augmenter les opportunités des femmes en matière d'emploi ou de revenu et à améliorer leur capacité à bénéficier du développement. Pour atteindre ses objectifs, l'éducation et la formation mais ainsi la santé surtout la protection des femmes contre la violence et la bonne capacité en droit s'avèrent nécessaires.

La participation des femmes malgaches aux prises de décisions, dont la faiblesse actuelle est en contradiction flagrante avec leur statut social, est un défi qui se pose. Il s'agit aussi de savoir démontrer aux décideurs et à l'opinion publique en quoi cette façon de reconnaître et de rendre visible la contribution des femmes à la vie nationale peut accélérer le progrès économique et social. Le Ministère chargée de la promotion des femmes surtout les femmes rurales devra veiller à ce que

l'approche genre soit intégrée dans les politiques et programmes du gouvernement. C'est-à-dire les rôles respectifs des hommes et des femmes soient clairement distinctes, pris en considération dans la conception et la mise en œuvre de tous les programmes et actions à entreprendre.

L'information et la communication apparaissent ainsi comme une stratégie charnière de la promotion de la femme rurale. Elles devront se faire à tous les niveaux sous la direction des femmes. Le manque d'information a été identifié comme obstacle majeur à leur participation au développement rural.

Les femmes essayent de collaborer à l'amélioration de la vie publique et à la prise de décision et plus généralement à la promotion de leur vie nationale.

Enfin, les femmes doivent s'organiser pour créer un mouvement associatif tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce mouvement associatif se compose d'associations paysannes, religieuses, professionnelles ou d'actions sociales et d'associations de quartiers de groupements d'entraides.

Plus tard, ces associations peuvent se transformer en groupements des promotions économiques pour répondre davantage à leurs préoccupations. A travers les associations, les femmes parviennent à aménager des espaces de concertation à l'intérieur desquels elles peuvent développer des initiatives afin d'améliorer les conditions de vie. Dans ce contexte, l'approche collective et solidaire comme stratégie de réponse à la prise en charge des préoccupations des femmes est certainement une garantie de sécurité pour elles.

ANNEXES

MADAGASCAR AU FEMININ DONNEES DE BASE

Annexe 1 : POULATION (RGPH, 93 ; EPM, 97 ; EDS, 97)

14.200.000hbts

-Taux de croissance démographique	2.8%
-Population urbaine	23%
-Population rurale	77%
-Hommes	49.8%
-Femmes	50 .2%
-Population moins de 20ans	44.5%
-Femmes en âge de procréer	23%
-Indice synthétique de fécondité	6 ,0enfants
-Age médian des femmes au premier mariage	23ans
-Age médian au premier rapport sexuel	16 .9ans
-Ménages ayant à leur tête une femme	17.4%
❖ Milieu urbain	22%
❖ Milieu rural	16%
-Ménages monoparentaux dirigés par une femme	36.7%
-Ménages monoparentaux dirigés par un homme	2.8%

Annexe 2 : EMPLOI(EPM1997)

-Taux d'activité des femmes	46.6%
-Femmes actives dans le secteur primaire	59.4%
-Femmes actives dans le secondaire	26.5%
-Femmes actives dans le tertiaire	11%
-Femmes actives dans le secteur informel	47%
-Femme dans le privé	16.7%
-Femme dans le public	40%

Annexe 3 : EDUCATION (EDS ,1997 et EPM, 1997)

-Dépenses éducation /PIB	1 .1%
-Dépenses éducation primaire pour les 20% les plus pauvres	8.5%
✓ Taux de scolarisation	
-Taux brut de scolarisation au primaire (1998)	10.5%
-Taux net de non scolarisation des enfants 6-14ans	39.20%

Tableau 1 : Répartition de la population sans instruction par sexe selon le milieu(1997)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	7.61	8.06	15.67
Rural	41.58	42.75	84.33
Madagascar	49.19	50.81	100.00

Tableau 2 : Taux net de scolarisation par sexe, selon le niveau scolaire et par milieu (1997-1998)

	Urbain		Rural	
	garçons	filles	garçons	filles
Primaire	75 .7	78.7	40.7	43.8
Collège	26.8	28.5	5.8	6.5
Lycée	9.1	14.7	1	1.9
Supérieur	3.8	3.2	0.1	0.5

✓ Taux d'analphabétisme (RGPH, 93)	54.1%
-Féminin	56.5%
-Masculin	51 .5%
✓ Taux d'analphabétisme (10-14ans)	60%
✓ Féminisation de la profession enseignante	
-Pourcentage des femmes dans l'enseignement primaire	51.3%
-Pourcentage des femmes dans l'enseignement secondaire	44.4%
-Pourcentage des femmes dans l'enseignement supérieur	30%

Annexe 4 : SANTE (EDS 1997, RNDH 1997 et annuaire des statistiques du secteur santé (1999))

-Dépenses de santé /PIB	1.9%
-Taux d'utilisation des services de santé	59%
✓ Espérance de vie à la naissance (1999)	
-Ensemble	54.8ans
-Femmes	55.7ans
-Hommes	53.9ans
✓ Taux de mortalité	14‰
-Taux de mortalité infantile	96‰
-Taux de mortalité infantileO-juvénile	159‰
-Mortalité maternelle pour 100.000naissances vivantes	488
✓ Taux de malnutrition femmes enceintes et allaitantes	41.7%
-Milieu urbain	24.3%
-Milieu rural	43.5%
Prévalence contraceptive méthodes modernes (1999)	13%
Prévalence VIH/SIDA (groupes à haut risques)	0.99%
Couverture sanitaire	
-Ratio Médecin/hbts	1/10550
-Ratio Sage-femme/FAR	1/9965
-Ratio Paramédical/FAR	1/2505
-Accouchement assistés par du personnel qualifié	47%
• Milieu urbain	40.1%
• Milieu rural	32.7%

Annexe 5 : HYDRAULIQUE (EPM ,1997)

65%

-Taux d'accès à l'eau potable (ensemble)	33.6%
-Taux d'accès à un système d'assainissement	
*zone urbaine	77.0%
*zone rural	28.5%

Annexe 6 :PARTICIPATION DES FEMMES AUX INSTANCES DE DECISION

-Indice de participation féminine (IFP)	0.354
-Pourcentage des femmes Députés, législature (1998)	6%
-Rapport femmes Ministre/Gouvernement (1998)	4/32

➤ SOURCES DES INDICATEURS

- Institut National de la Statistique

-Recensement Général de la Population et de l'Habitant (RGPH), (1993) et projections (1997)

-Enquête permanente auprès des Ménages(1993)

-Enquête prioritaire auprès des Ménages (EPM, 1997)

-Enquête Démographiques et de santé (INSTAT-DMS, 1997)

-Rapport nationaux sur le Développement Humain, Madagascar,
INSTAT-PNUD

- Ministère de la santé

-Direction des études et de la planification

- Ministère de l'enseignement secondaire et l'éducation de base

-L'éducation, des filles et des femmes, un état des lieux, MINISEB/UNICEF

- UNICEF : Analyse de la situation des enfants et des femmes, 2000

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- CLAUDE (M), Femmes, Greniers et Capitaux, L'Harmattan, 251p, 2005
- RABENORO, M. Rôles masculins et féminins dans l'éducation des jeunes à la vie familiale à Antananarivo (1945-1960) : l'exemple d'Isotry Mémoire de Maitrise, Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Université d'Antananarivo, 1999.
- RAKOTONDRAZAKA R., situation de l'enseignement scientifique, technique et professionnel en faveur des jeunes filles à Madagascar, avril 1997
- RAMILISON Eric, les inégalités selon le sexe dans l'emploi. Madagascar, Février 1996
- SEN A.K (1985 b) « well-being, Agency and Freedom: the Dewey Lectures 1984” In journal of philosophy, vol 82, No.4(April1985) pp 169-221
- SEN A.K (1993a), <<capability and well- being, in Nussbaum et Sen (eds).The quality of life, oxford, Clarendon Press, pp 30-53
- SEN A.K (1999a),Développement as Freedom, New York, Anchor Books, 2000

Revues, Rapport et publications

- Banque Mondiale, Rapport sur les politiques de Développement, « Genre et Développement économique, vers l'égalité des sexes .Les droits, les ressources et la participation », Saint Martin, 349p, 2003
- FNUAP, Rapport National sur les femmes, 1995
- MNESEB/UERP : Etude sur la déscolarisation des filles à Madagascar, 1996
- Ministère de la population et de solidarité, Plans d'actions régionaux pour la promotion de la femme, de la fille et de la fillette, 1997-1998
- Ministère de la population et de solidarité, programme d'action national pour la promotion de la femme, 1998
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, UNICEF Madagascar, situation des enfants et des femmes à Madagascar, MEF.UNICEF, 143p, 2000
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, Enquête auprès de Ménages 2005, Rapport Principal, 232p, 2006
- MPCFE, Politique de la direction de la direction de la femme en matière d'intégration de la femme au développement et d'égalité des sexes, mai1997

- MPCFE, Rapport National sur l'application de la convention sur l'Élimination de toutes Formes de Discrimination à l'égard des Femmes, décembre 1998
- MPCFE, valorisation des droits et statut de la femme, rapports régionaux sur le statut juridique des femmes, 8mars 2000
- PNUD, Rapport National sur le Développement Humain de Madagascar 2003, 176p, 2003
- Programme de Coopération Madagascar/UNICEF, Analyse de la situation des enfants et des femmes, 1996-2000, Mars 2000
- République de Madagascar et Système des Nations Unies, Rapport sur la Violence à l'égard des femmes, Un état de lieux, 56p, mai 2003
- UNDAF Madagascar, Plan Cadre des Nations Unies pour 'Assistance au Développement, 64 p, juin 2007

TABLES DES MATIERES

REMERCIEMENTS

RESUME

PAGE

LISTE DES ABREVIATIONS -----	I-II
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHES -----	III
SOMMAIRE -----	IV-V
INTRODUCTION -----	1

PARTIE I : ASPECTS THEORIQUES DE LA SITUATION DES FEMMES ET

LE DEVELOPPEMENT RURAL ----- 4

CHAPITRE I : LES DIFFERENTES THEORIES ECONOMIQUES ----- 5

Section 1 : Approche des physiocrates----- 5

section 2 : Théorie économique sur l'approche genre introduit par SEN ----- .9

a) Approche de *capabilité* de SEN----- 9

b) La capacité ----- 11

c) *Capabilité*, risque et vulnérabilité ----- 12

Section 3 : Description de l'approche Genre et Développement (GED)----- 13

CHAPITRE II : NOTION DE DEVELOPPEMENT RURAL ----- 15

Section 1 : Définition du développement rural ----- 15

a) Définitions du développement ----- 15

b) Définition du milieu rural ----- 15

c) Les indicateurs du développement rural ----- 16

Section 2 : Etat des lieux du milieu rural ----- 17

a) Sur le plan socio-économique et physiologique ----- 17

b) Etat des lieux sur le niveau financier ----- 18

c) Etat des lieux sur le niveau institutionnel ----- 18

d) Etat des lieux d'ordre technique. ----- 18

e) Etat des lieux d'ordre physique ----- 18

Section 3 : les différentes approches de politique agricole à Madagascar ----- 19

CHAPITRE III : ANALYSE DE LA SITUATION DES FEMMES DANS LE MILIEU

RURAL ----- 23

<i>Section 1</i> : Historique sur la notion de l'approche genre -----	23
<i>Section 2</i> : La place de la femme dans la famille -----	24
<i>Section 3</i> : La vie socio-économique de la femme en milieu rural -----	26
a) La femme et le travail -----	26
b) La femme et l'éducation -----	29
c) La femme et la santé -----	31
<i>Section 4</i> : La reconnaissance des droits de la femme et émancipation de la femme-----	34
a) Les lacunes dans la législation en matière d'égalité dans le mariage et dans les rapports Familiaux -----	35
b) Les lacunes dans la législation en matière d'égalité de la propriété des biens :-----	
c) Les lacunes dans la législation et matière d'égalité dans le travail ----	36

PARTIE II : LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU MECANISME DU

DEVELOPPEMENT RURAL A MADAGASCAR ----- 38

CHAPITRE I : LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA

FEMME RURALE ----- 39

<i>Section 1</i> : Difficultés d'accès aux facteurs de production et aux crédits.-----	39
a) Difficultés d'accès aux facteurs de production -----	39
b) Difficultés d'accès aux crédits -----	40
<i>Section 2</i> : Difficultés d'accès à un emploi stable et rémunérateur -----	42
<i>Section 3</i> : Inégalité ou discrimination -----	43
a) Les inégalités sur le marché du travail-----	43
b) Les inégalités du revenu -----	48
c) Marginalisation des femmes malgaches dans le développement ---	50

CHAPITRE II : LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT RURAL ----- 52

<i>Section 1</i> : Rôle des femmes dans le développement rural-----	52
a) les activités principales des femmes rurales -----	52

b) Les processus du développement rural des femmes -----	53
Section2 : La participation féminine à la prise de décision-----	56
Section 3 : Les indicateurs de la participation des femmes (IFP) dans le développement. -----	56
 CHAPITRE III : IMPACTS DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL-----	58
Section 1 : Au niveau du secteur productif -----	58
Section 2 :Amélioration de la condition des femmes malgaches -----	59
a) Sur le plan socio-économique -----	59
b) Sur le plan juridique-----	60
c) Sur le plan institutionnel et décisionnel -----	60
Section 3 : Les politiques pour assurer promotion économique des femmes -----	61
 CHAPITRE IV : PROPOSITIONS OU RECOMMANDATIONS -----	63
Section1 : Le développement de production -----	63
Section2 : La promotion des activités socio- culturelles -----	63
 CONCLUSION -----	66
ANNEXES -----	68
BIBLIOGRAPHIE -----	73

Nom : RASOAMARINJARA

Prénom : Alia Rita

Thème : Approche genre et développement rural à Madagascar

Nombre de page : 74

Nombre de tableau : 8

Nombre de graphique : 6

RESUME

Les femmes en milieu rural constituent le groupe le plus nombreux et le plus vulnérable de la population rurale pauvre. Elles ont été oubliées par des programmes de développement. Ce qui est d'autant plus anormal car elles pourraient jouer un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et se sont révélées être excellentes gestionnaires des patrimoines ruraux. Donc, il faut renforcer les capacités des jeunes sur la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ; réaliser la scolarisation non formelle ou formelle en milieu rural, en portant l'alphabétisation des filles mères non scolarisées obligatoire ; contribuer à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant par l'installation de services de santé en milieu rural pour les soins de santé primaire. Ensuite, il faut donner aussi des moyens de production et des facteurs de production nécessaires aux femmes et adaptés dans les domaines qu'elles travaillent.

En fait, les femmes rurales pourraient devenir des actrices et forces motrices de développement. Alors, il faut informer, former et sensibiliser les femmes pour qu'elles deviennent capables et compétentes pendant le processus du développement de Madagascar. Les hommes et les sociétés n'ont pas d'intérêt à la marginalisation des femmes dans le développement de Madagascar puisqu'elles sont nombreuses et sont chargées de la majorité de tâches dans les milieux ruraux. Donc, les objectifs doivent viser une amélioration des conditions de vie des populations féminines tant rurales qu'urbaines.

L'intégration des femmes dans le développement n'est pas facile car il faut éliminer les mauvaises considérations à l'encontre des femmes, les pratiques traditionnelles des hommes conservateurs qui marginalisent les femmes dans leurs droits et l'égoïsme des hommes politiques qui profitent de la faiblesse et du silence des femmes dans le domaine politique. Alors, pour que le développement de Madagascar ne soit un rêve, il faut prendre des mesures dès maintenant pour éviter le pire.

Mots clés : Femme rurale, développement rural, statut de la femme, droit de la femme, promotion de la femme, pauvreté, décision, intégration genre, participation, inégalité, éducation, santé, activité.

Encadreur : Monsieur RANDRETSA Maminavalona

Adresse de l'auteur : Campus Universitaire Ankatso I Logt 530 Bis B